

Cooccupation : une analyse du concept

Rose-Anne Simard

Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

ERG 6015: Projet d'intégration

Noémi Cantin, professeure

11 décembre 2024

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

Remerciements

D'abord, je tiens à dédier cet essai à Louis, mon papa, qui n'aura malheureusement pas été témoin de l'aboutissement de tous ces efforts. Malgré cela, je tiens à le remercier pour son support au cours des 25 premières années de ma vie. Sans son soutien je n'aurais jamais pu arriver où j'en suis aujourd'hui. Je désire aussi témoigner un merci spécial à Christine, ma maman, qui a elle aussi été présente pour moi à travers toutes les étapes de ma vie.

Il y a deux autres personnes sans qui la réalisation de cet essai n'aurait pas été possible, ma directrice d'essai, Noémi Cantin, professeure au Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières de même que Sandrine Gagné-Trudel, candidate au Doctorat et chargée de cours au Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui m'ont accompagnée dans mes réflexions et les prises de décisions pour obtenir les résultats de la plus grande qualité. À vous deux, je tiens à dire un énorme merci pour votre présence, votre implication et votre dévouement envers moi. Puis, je tiens à remercier ma réviseuse externe, Caroline Chevrier, pour son temps et ses commentaires qui m'ont permis de bonifier mon essai.

Enfin, je tiens à remercier ma famille ainsi que mes amis qui ont su m'écouter, m'encourager et me motiver à travers mon parcours. Mathilde, Marie-Joëlle, Florence ainsi que tous mes collègues de classe, vous avez partagé le quotidien des dernières années avec moi et m'avez encouragé à relever les défis. Véronique, Stéphanie et Noémie vous avez su me changer les idées et m'inciter à prendre des pauses plus que nécessaires. Roxanne, Jimmy et Arya, merci pour votre présence bienveillante, votre écoute et votre soutien, peu importe l'heure et les sentiments qui m'ont habité. Anne-Marie et Michel,

merci pour votre intérêt envers mon parcours et votre précieuse relecture du manuscrit final.

Table des matières

Remerciements.....	2
Liste des tableaux.....	7
Liste des figures	8
Liste des abréviations.....	9
Résumé.....	10
Abstract.....	12
1. Introduction.....	13
2. Problématique	14
2.1 La cooccupation	14
2.1.1 <i>Historique du concept</i>	15
2.1.2 <i>Pertinence du concept de cooccupation en ergothérapie</i>	16
2.1.3 <i>Utilisation actuelle du concept de cooccupation</i>	17
3. Cadre conceptuel.....	20
3.1 La taxinomie du rendement occupationnel (TRO).....	21
3.2 Le rendement occupationnel	23
3.3 L'engagement occupationnel	24
3.4 Catégories de cooccupations dans le contexte mère-enfant	25
4. Méthodes.....	26
4.1 Devis de recherche	26

	5
4.2 Stratégie de recherche	31
4.2.1 Bases de données	31
4.2.2 Mots-clés.....	32
4.2.3 Critères d'inclusion et d'exclusion.....	33
4.3 Processus de tri et de sélection des articles	34
4.4 Analyse des articles sélectionnés	37
5. Résultats.....	38
5.1 Attributs.....	38
5.1.1 Réciprocité entre les occupations.....	39
5.1.2 Espace partagé	42
5.2 Antécédents	43
5.2.1 Implication de plus d'une personne.....	43
5.2.2 Engagement occupationnel de chaque personne.....	44
5.3 Conséquents	45
5.3.1 Création d'une signifiante	45
5.3.2 Développement d'une relation.....	46
5.4 Référents empiriques.....	48
6. Discussion.....	48
6.1 Cas.....	49
6.1.1 Cas modèles	49

	6
6.1.1.1 Allaitement maternel.....	50
6.1.1.2 Jeux vidéos en ligne.....	51
6.1.2 <i>Cas contraire</i>	53
6.1.3 <i>Cas relié</i>	54
6.1.4 <i>Cas limite</i>	55
6.2 Définition proposée en regard de la littérature.....	56
6.2.1 <i>La temporalité</i>	56
6.2.2 <i>Le développement occupationnel</i>	58
6.2.3 <i>Catégories de cooccupations proposées par Doidge (2012)</i>	59
6.3 Forces et limites de l'étude.....	60
6.4 Implications pour la pratique.....	61
7. Conclusion.....	62
Références.....	64
Annexe A : Diagramme de flux.....	70
Annexe B : Grille d'extraction des données.....	71
Annexe C : Résumé de l'exemple de l'allaitement maternel.....	72

Liste des tableaux

Tableau 1 Mots clés et filtres utilisés pour la recherche dans les bases de données.....	33
Tableau 2 Présentation des neuf articles sélectionnés	36
Tableau 3 Présentation des antécédents, attributs et conséquents issus de l'analyse du concept.	38
Tableau 4 Grille d'extraction des données.....	71

Liste des figures

Figure 1 La taxinomie du rendement occupationnel.....	22
Figure 2 Résultats de l'analyse de concept.....	49
Figure 3 Diagramme de flux.....	70
Figure 4 Résumé de l'exemple de l'allaitement maternel.....	72

Liste des abréviations

ACE Association canadienne des ergothérapeutes

AMED *The Allied and Complementary Medicine Database*

MCREO Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels

MCRO Modèle canadien du rendement occupationnel

TRO Taxinomie du rendement occupationnel

USC *University of Southern California*

Résumé

Problématique. Le concept de cooccupation a été imaginé par Pierce en 1990 dans le contexte des relations entre les mères et leurs enfants. À ce jour, le concept de cooccupation reste méconnu et peu utilisé par la communauté ergothérapique. Cette situation est expliquée par plusieurs facteurs dont l'absence de consensus quant à la définition du concept, l'évolution constante de la définition, le fait que ce concept est utilisé majoritairement dans le contexte mère-enfant et le fait qu'il a été essentiel de clarifier le concept d'occupation avant celui de cooccupation. **Objectif.** Cet essai a donc pour objectif de clarifier le concept de cooccupation pour favoriser son utilisation par la communauté ergothérapique. **Méthode.** Dans ce contexte, la méthode d'analyse de concept telle que proposée par Walker et Avant (2019) a été sélectionnée comme devis de recherche. **Résultats.** L'analyse de neuf documents a permis d'identifier deux éléments comme préalables à la cooccupation soit l'implication de plus d'une personne et l'engagement occupationnel actif de chaque personne prenant part à l'occupation. Ensuite, deux éléments ont été relevés comme étant toujours présents et essentiels pour qualifier une occupation de cooccupation. Ceux-ci sont la réciprocité entre les occupations et l'espace partagé. Finalement, les résultats concrets observés suite à une cooccupation ont été identifiés comme la création d'une signifiante et le développement d'une relation. **Discussion.** L'allaitement maternel et les jeux vidéo en ligne sont deux exemples de cooccupations qui répondent à tous les éléments relevés dans les résultats de cette analyse de concept. De plus, la discussion met en perspective la définition et l'utilisation des termes d'occupations solitaires, partagées et parallèles. Effectivement, ces types d'occupations ne constituent pas des cooccupations selon la définition identifiée dans le cadre de la présente analyse de concept. **Conclusion.** En somme, cette analyse de concept a permis de conclure que les cooccupations sont des situations dans lesquelles deux personnes ou plus sont activement engagées

dans une même occupation ou des occupations qui sont indissociables l'une de l'autre en raison de leur caractère de réciprocité. Celles-ci ont lieu dans un espace partagé et entraînent le développement d'une relation et la création d'une signifiante.

Mots-clés : sciences de l'occupation, cooccupation, analyse de concept.

Abstract

Background. The concept of co-occupation was introduced by Pierce in 1990 in the context of mother-child relationships. So far, the concept remains relatively unknown and underutilized in the occupational science and occupational therapy literature, mainly because of the lack of consensus about the definition and the fact that this concept has been primarily associated with mother-child occupations. **Purpose.** The aim of this study was to analyse the concept of co-occupation as discussed in the literature. **Methods.** A concept analysis was chosen as the research design, utilizing the methods outlined by Walker and Avant (2019). Eight databases were consulted to identify documents from the scientific and the grey literature, resulting in the identification of nine documents. **Results.** Two prerequisites for a co-occupation were identified: the involvement of more than one person, and the active occupational engagement of each person participating in the occupation. Additionally, two essential elements were highlighted as always present in co-occupations: reciprocity between occupations, and a shared space. Finally, outcomes following a co-occupation included the creation of meaning, and the development of a relationship. **Discussion.** Breastfeeding and online video games are examples of co-occupations that meet all the characteristics highlighted in the study's results. As co-occupations, they distinguish themselves from solitary, shared, or parallel occupations. **Conclusion.** Co-occupations involve situations where two or more individuals are actively engaged in the same occupation or in interdependent occupations characterized by reciprocity. Co-occupations take place in a shared space, fostering relationship development and the creation of meaning.

Keywords: occupational science, co-occupation, concept analysis

1. Introduction

La science de l'occupation est une discipline qui a vu le jour à la fin des années 1980 aux États-Unis. Cette nouvelle discipline scientifique avait pour objectif d'étudier l'occupation dans l'optique de créer des bases théoriques pouvant, entre autres, appuyer l'ergothérapie (Molke et al., 2004). La définition de plusieurs concepts liés à l'occupation fut donc un passage obligé pour cette nouvelle discipline, et c'est dans cette optique que s'inscrit ce travail de recherche.

En effet, à travers mes études en ergothérapie, j'ai développé un intérêt pour les cooccupations. Toutefois, j'ai été confrontée à une absence de réponses dans la littérature face à mes questionnements. Le concept de cooccupation a été introduit en 1990 par Pierce dans le contexte des occupations entre une mère et son enfant (Pierce, 2009). En effet, dans son article de 2009, Pierce propose que les occupations se distinguent par leur interaction dynamique, où les occupations de chaque personne influencent mutuellement celles de l'autre. Depuis, peu de chercheurs ont approfondi ce concept, bien que l'ergothérapie tende à accorder de plus en plus de valeur aux interactions sociales et à leur impact sur la santé. Par exemple, le récent livre « L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle : 10e lignes directrices canadiennes en ergothérapie » (Egan et Restall, 2022) met de l'avant les interactions entre les individus, mais il consacre seulement une demi-page à la cooccupation, révélant un manque de connaissances sur cette notion. Or, un approfondissement de ce concept pourrait avoir des implications majeures pour la pratique ergothérapique en ouvrant de nouvelles perspectives pour l'intervention clinique. Une meilleure compréhension de la cooccupation permettrait notamment d'accompagner certains groupes (ex. : mères et enfants, aidants et aidés) en valorisant leurs interactions mutuelles. En somme, le développement du

concept de cooccupation pourrait répondre au besoin croissant d'intégrer la dimension interpersonnelle dans les pratiques en ergothérapie.

Dans cet ordre d'idées, le présent travail constitue une analyse de concept du concept de cooccupation. Celle-ci aura pour but de clarifier le concept de cooccupation pour favoriser sa compréhension, et potentiellement son utilisation par la communauté ergothérapique. La prochaine section présentera la problématique de recherche en insistant sur l'histoire du concept, sa pertinence dans le domaine ainsi que son utilisation actuelle menant ainsi à l'objectif de recherche. Ensuite, le cadre conceptuel présente la taxinomie du rendement occupationnel, le rendement et l'engagement occupationnel de même que les catégories de cooccupations proposées par Doidge (2012) de manière à guider la réflexion. La section des méthodes sera par la suite détaillée. Puis, les résultats seront décrits en illustrant les éléments essentiels pour considérer une cooccupation comme telle, les éléments préalables à la cooccupation de même que les éléments qui sont le résultat de la cooccupation. Par après, la discussion présente des cas modèles, contraires, reliés et limites du concept en plus de proposer une nouvelle définition de la cooccupation. Enfin, la conclusion mettra de l'avant les éléments clés issus de cette étude et offrira des perspectives afin de poursuivre le développement de bases théoriques en lien avec le concept de cooccupation.

2. Problématique

2.1 La cooccupation

Mon intérêt pour le concept de cooccupation est apparu à travers l'exploration des occupations propres à l'enfance ainsi que mes réflexions en lien avec celles-ci. En effet, au cours de mon cheminement dans le programme universitaire en ergothérapie, j'ai été confrontée à

certaines occupations qui, selon moi, détiennent des caractéristiques particulières. C'est ainsi que j'ai entendu parler du concept de cooccupation pour la première fois. Mes lectures ont suscité beaucoup de questionnements et de réflexions. Qu'est-ce que la cooccupation? Qu'est-ce qui la distingue d'une occupation? Pourquoi est-il pertinent pour un ergothérapeute de distinguer une occupation d'une cooccupation? Est-ce que le fait de considérer une occupation comme une cooccupation modifie la façon d'intervenir? Cependant, à travers mes lectures, j'ai constaté que les réponses à ces questionnements restent limitées dans la littérature.

2.1.1 Historique du concept

Le concept de cooccupation a été pensé en premier lieu par Pierce en 1990 (Pierce, 2009). À cette époque, Pierce était une étudiante au doctorat en sciences de l'occupation à la *University of Southern California (USC)* (USC Chan Division of Occupational Science and Occupational Therapy, s.d.). Elle portait un intérêt particulier à tout ce qui a trait à la taxinomie en sciences de l'occupation (Pierce, 2009). Le terme taxinomie réfère au fait « [d'] établir une classification systématique et hiérarchisée des taxons dans diverses catégories selon les caractères qu'ils ont en commun, des plus généraux aux plus particuliers » (Office québécois de la langue française, 2002). Dans cette définition, les taxons réfèrent aux « unité[s] systématique[s] utilisée[s] à chaque niveau d'un système de classification » (Druide informatique inc., s.d.-b). En d'autres mots, ce sont les termes ordonnés d'une manière précise dans une taxinomie. Ainsi, les taxinomies ont une composante importante de vocabulaire puisqu'il est essentiel de distinguer et d'analyser les termes utilisés pour ensuite en proposer une hiérarchisation. En ce sens, Pierce se retrouvait à porter beaucoup d'attention au vocabulaire utilisé. Ainsi, c'est dans un moment où

elle s'engageait elle-même dans une occupation avec sa fille de 3 ans que l'idée du terme de cooccupation lui est venue (Pierce, 2009).

Au départ, le terme cooccupation était principalement utilisé dans le cadre des relations entre les mères et leurs enfants. De plus, il était utilisé principalement par les étudiants du doctorat en sciences de l'occupation de l'USC (Pierce, 2009). Dans son article de 2009, Pierce énonce toutefois la nécessité d'étudier ce concept de manière plus large qu'uniquement en lien avec les occupations mère-enfant. Cependant, à travers les articles disponibles sur le sujet, il est possible de constater qu'encore aujourd'hui, une majorité des travaux portant sur la cooccupation se sont attardés aux cooccupations dans le contexte mère-enfant.

2.1.2 Pertinence du concept de cooccupation en ergothérapie

La science de l'occupation a été créée dans l'optique d'étudier le concept d'occupation qui est reconnu comme étant central à la profession d'ergothérapeute. L'objectif était de « créer une science qui procurerait les connaissances fondamentales nécessaires à une pratique efficace de l'ergothérapie et de développer une identité professionnelle centrée sur l'occupation » (Polatajko, Molke, et al., 2013, p. 76). En ce sens, l'étude du concept d'occupation a mené à l'approfondissement de différentes questions associées à la nature occupationnelle des êtres humains. Ainsi, différents concepts ont graduellement été associés à l'occupation pour créer plusieurs théories et fondements en ergothérapie. C'est l'approfondissement de la compréhension des différents concepts et des liens qui les unissent qui permet de graduellement développer de nouvelles connaissances qui font évoluer la profession. Ainsi, les réponses à mes différents questionnements en lien avec la cooccupation pourraient mener à des changements dans la profession. En effet, plusieurs concepts ont été clarifiés au fil des ans, mais le concept de cooccupation reste peu étudié. Peu d'auteurs abordent ce concept qui semble avoir été très

minimalement présenté dans la littérature malgré que l'ergothérapie reconnaisse de plus en plus l'importance des interactions sociales et leur impact sur la santé. Par exemple, le livre « L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle : 10e lignes directrices canadiennes en ergothérapie » (Egan et Restall, 2022) récemment publié par l'ACE met de l'avant les interactions entre les individus, mais il ne dédie qu'une demi-page à la cooccupation, révélant ainsi le manque de connaissances sur ce concept. Cependant, un approfondissement du concept de cooccupation pourrait enrichir considérablement la pratique ergothérapique en offrant de nouvelles perspectives pour l'intervention clinique. Une compréhension plus approfondie et précise de la cooccupation pourrait notamment permettre de mieux soutenir certains groupes (par ex. : mères et enfants, aidants et aidés) en valorisant leurs interactions mutuelles. Ainsi, le développement de ce concept répondrait au besoin grandissant d'intégrer la dimension interpersonnelle dans les pratiques en ergothérapie.

2.1.3 Utilisation actuelle du concept de cooccupation

À ce jour, malgré sa pertinence en ergothérapie et en sciences de l'occupation, le concept de cooccupation reste méconnu. Plusieurs facteurs peuvent aider à comprendre les raisons derrière la situation actuelle quant à l'utilisation de ce concept.

D'abord, en recherchant sur le concept de cooccupation, il est rapidement possible de constater que les auteurs de différents travaux ne s'entendent pas sur la définition du concept (Doidge, 2012; Martini et al., 2022; Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Pierce, 2000; Pierce, 2009). Le fait qu'il n'y ait pas de définition claire faisant consensus rend l'intégration du concept complexe. Effectivement, si les scientifiques ne s'entendent pas quant à la définition d'un

concept, il sera difficile pour les cliniciens de l'intégrer dans leur pratique. Il en est de même avec les enseignants qui vivront davantage de défis pour intégrer, dans leur enseignement, un terme qui reste flou (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Dans cet ordre d'idées, les nouveaux diplômés ne seront pas non plus portés à intégrer ce concept dans leur pratique. Ainsi, les définitions variables et le manque de consensus entre les chercheurs quant à la façon de définir le concept ont pu mener à une faible utilisation de celui-ci.

De plus, l'évolution constante du terme a probablement rendu difficile son utilisation dans la pratique. Effectivement, certains auteurs comme Pierce et Doidge en sont venus à raffiner et peaufiner leurs définitions au fil des ans (Doidge, 2012; Pierce, 2009). Avec l'émergence de nouvelles définitions et de nouvelles recherches sur la cooccupation, ces auteures ont tenté d'intégrer de nouveaux éléments à leur définition. Alors, comme les définitions sont en constante évolution, il est possible de croire que le même défi que celui énoncé en lien avec la présence de multiples définitions se pose pour les cliniciens et les enseignants.

Un autre élément qui peut avoir influencé la façon dont le terme a évolué est le fait que celui-ci a, jusqu'à maintenant, été beaucoup centré sur les relations mère-enfant. Effectivement, le premier exemple de cooccupation a émergé au moment où Pierce a pensé à ce terme alors qu'elle était elle-même engagée dans ce qu'elle a appelé une cooccupation avec sa fille (Pierce, 2009). Par la suite, les divers travaux sur la cooccupation se sont grandement basés sur les interactions entre une mère et son enfant, puisqu'ils sont l'essence même du concept et en sont l'exemple parfait (Doidge, 2012; Pierce, 2009). Ainsi, le terme est connu et documenté en lien avec les interactions qui surviennent entre un enfant et sa mère, mais très peu en lien avec d'autres types d'occupations. En ce sens, les interactions mère-enfant restent un aspect très limité de ce sur quoi un ergothérapeute peut être appelé à travailler. Dans cet ordre d'idée, ce n'est

qu'un petit nombre d'ergothérapeutes qui seraient amenés à utiliser le terme de cooccupation puisqu'il y a très peu, voire pas, d'ergothérapeutes qui travaillent dans un contexte où ils prodiguent des soins à la dyade mère-enfant. Si le concept de cooccupation était étudié dans divers contextes de soins et avec de multiples clientèles, un plus grand nombre d'ergothérapeutes auraient l'occasion d'intégrer ce terme à leur pratique et il serait donc plus probable qu'il soit davantage utilisé.

Un dernier élément ayant eu un impact sur l'évolution du concept de cooccupation est le fait qu'au moment de l'émergence de ce concept, le concept d'occupation lui-même restait relativement nouveau. En effet, le concept d'occupation a été perdu et redécouvert à plusieurs reprises au fil des décennies (Bauerschmidt et Nelson, 2011; Polatajko, Davis, et al., 2013). Toutefois, c'est peu avant l'apparition du concept de cooccupation que le terme occupation a fait son retour pour connaître une progression rapide dans la discipline ergothérapique, jusqu'à devenir l'élément central de la profession (Polatajko, 2001; Polatajko, Davis, et al., 2013). Ainsi, dans la même période historique, le concept de cooccupation a été créé et le concept d'occupation a été redécouvert et développé. Ce premier concept incluant le second, il était difficile, voire impossible, de définir et développer le concept de cooccupation tant que celui d'occupation n'était pas clairement défini. En ce sens, il est fort possible que l'évolution du concept d'occupation ait ralenti la progression et le développement du concept de cooccupation, puisque celui-ci impliquait l'occupation (Doidge, 2012).

Ainsi, le fait que le concept de cooccupation ait émergé dans une période où le concept d'occupation (inclus dans le concept de cooccupation) était en évolution, de même que l'existence de multiples définitions du concept de cooccupation, qui sont elles-mêmes en constante évolution, permet de mieux comprendre le manque de consensus actuel face au

concept de cooccupation. En addition, le fait d'être un concept majoritairement centré sur les relations entre une mère et son enfant a aussi contribué à sa méconnaissance. Ces facteurs expliquant la faible utilisation du concept de cooccupation par la communauté ergothérapique démontrent clairement que des lacunes sont actuellement présentes dans la littérature en ce qui a trait à la définition du concept.

En ce sens, une meilleure compréhension de ce concept pourrait non seulement enrichir les bases théoriques de l'ergothérapie, mais aussi transformer les approches cliniques en mettant en lumière des interactions occupationnelles complexes qui influencent directement la santé et le bien-être des individus. Par exemple, explorer ce concept permettrait de concevoir des interventions plus adaptées à des contextes spécifiques, comme les relations parent-enfant, les dyades aidant-aidé ou les activités de groupe. Ce vide de connaissances, s'il n'est pas comblé, risque de perpétuer des pratiques qui ne tiennent pas suffisamment compte de ces dimensions interpersonnelles essentielles. Par conséquent, il devient impératif de clarifier et d'approfondir le concept de cooccupation pour non seulement évaluer son impact sur la pratique actuelle, mais également pour anticiper les opportunités qu'il offre en termes d'innovation clinique et théorique.

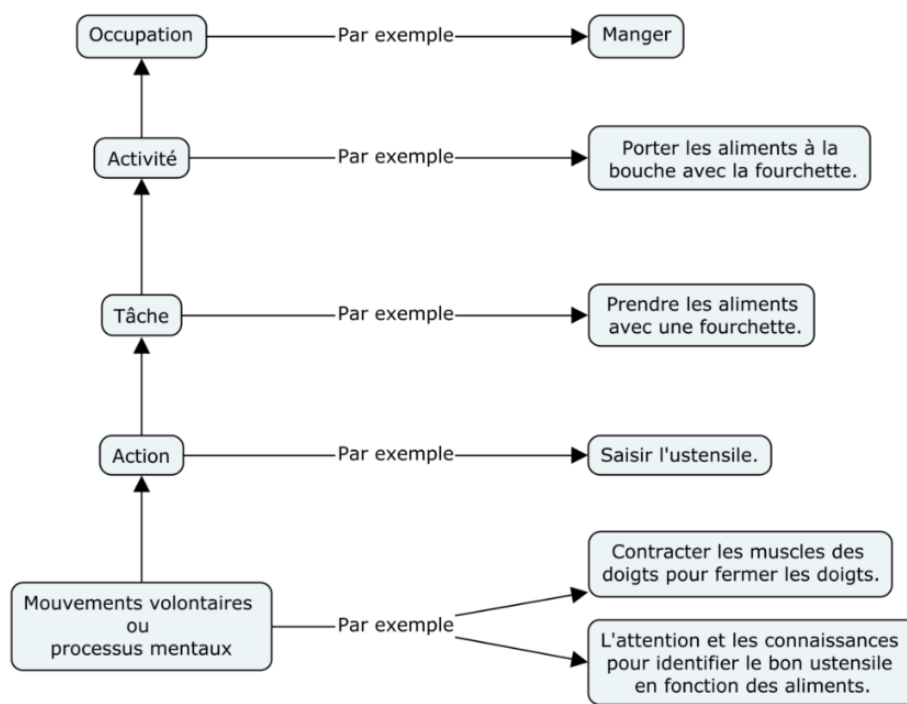
3. Cadre conceptuel

Avant de s'attarder à la cooccupation, il importe de comprendre ce qu'est l'occupation. Ce sont les éléments de réponse à la question « qu'est-ce que l'occupation ? » qui constitueront le cadre conceptuel de cet essai. À la fin du 20^e siècle, le concept d'occupation a été redécouvert et mis au centre de la profession ce qui a amené un défi de vocabulaire. Effectivement, à cette époque, il n'existait pas de consensus quant aux différents termes utilisés au sein de la profession. En ce sens, les termes étaient utilisés de manière inconstante, ce qui apportait de la

confusion à travers la profession, mais aussi pour ceux qui lisent les écrits propres à notre discipline (Polatajko, Davis, et al., 2013). C'est en réponse à ce problème que la taxinomie du rendement occupationnel (TRO) a été créée.

3.1 La taxinomie du rendement occupationnel (TRO)

La première version de la TRO a été pensée par Polatajko et ses collaborateurs (2004) dans le but de proposer des lignes directrices pour ordonner les niveaux des composantes de l'occupation en précisant le langage pour améliorer la communication dans la discipline. Ils en sont venus à proposer un code taxinomique comprenant sept niveaux. En revanche, à la suite d'enquêtes de validation, la TRO a été révisée. Cette révision a mené au code taxinomique du rendement occupationnel, encore utilisé à ce jour, qui compte cinq niveaux (Polatajko, Davis, et al., 2013). Un code taxinomique est conçu selon certaines règles dont le fait qu'il existe une hiérarchie entre les différents niveaux qui sont interreliés. De plus, les niveaux supérieurs comprennent nécessairement les niveaux inférieurs. Ainsi, les plus hauts niveaux de la taxinomie sont plus complexes (Bircher, 1975; Bloom et coll., 1956; Kerlinger, 1979, 1986; Krathwhol et al., 1964; Reynolds, 1971 cités dans Polatajko et al., 2004). La Figure 1 représente la TRO qui sera expliquée dans les prochaines lignes à travers l'exemple d'une personne qui réalise l'occupation de manger.

Figure 1*La taxinomie du rendement occupationnel*

Au bas de la taxinomie se trouve le niveau des mouvements volontaires ou des processus mentaux. Ce niveau est décrit comme la mise en action délibérée d'un muscle ou d'une activité cognitive (Polatajko, Davis, et al., 2013). Par exemple, dans le cas de manger, cela pourrait être de contracter les muscles des doigts pour fermer ceux-ci sur l'ustensile dans l'optique de le prendre ou l'attention et les connaissances pour identifier le bon ustensile en fonction des aliments.

Au deuxième niveau, il y a l'action. Ce niveau est décrit comme la combinaison de plusieurs mouvements volontaires ou processus mentaux qui peuvent être observés (Polatajko, Davis, et al., 2013). Dans l'exemple de manger, cela pourrait être de saisir l'ustensile. Effectivement, cela requiert des actions motrices (ex. : placer les doigts de la bonne façon,

fermer les doigts) et des actions cognitives (ex. : choisir le bon ustensile, ordonner la séquence pour arriver à saisir l'ustensile).

Au troisième niveau, il y a les tâches. Ce niveau est décrit comme une série d'actions qui ont une fin ou un objectif précis (Polatajko, Davis, et al., 2013). Par exemple, pour une personne qui mange, cela peut être de prendre les aliments avec sa fourchette ou couper ses aliments.

Au quatrième niveau il y a les activités. Ce niveau est décrit comme un ensemble de tâches dont l'exécution mène à un accomplissement plus grand que toute tâche prise individuellement (Polatajko, Davis, et al., 2013). Dans l'exemple de manger, cela pourrait être de porter les aliments à la bouche avec la fourchette.

Au cinquième et dernier niveau, il y a l'occupation qui est définie par l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) comme « l'ensemble des activités et des tâches de la vie quotidienne auxquelles les individus et les différentes cultures donnent un nom, une structure, une valeur, une signification. L'occupation comprend tout ce qu'une personne fait pour s'occuper » (Association canadienne des ergothérapeutes, 1997, cité dans Polatajko, Davis, et al., 2013, p. 19). En lien avec l'exemple de l'alimentation, manger serait l'occupation.

3.2 Le rendement occupationnel

Alors que la TRO permet de clarifier la terminologie utilisée pour décrire le rendement occupationnel d'une personne, le modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels (MCREO) (Townsend et al., 2008) permet quant à lui d'examiner l'interaction dynamique de divers facteurs menant au rendement et à l'engagement occupationnels. Avant d'évoluer pour devenir le MCREO, ce modèle était connu sous le nom de Modèle canadien du rendement occupationnel (MCRO) (Polatajko, Davis, et al., 2013). Polatajko et ses

collaborateurs (2013) mettent de l'avant la définition du concept de rendement occupationnel proposé par l'Association canadienne des ergothérapeutes en 1997. Cette définition stipule que le concept de rendement occupationnel est l'aboutissement des interactions entre les dimensions de la personne, de l'occupation et de l'environnement qui permet à une personne de réaliser les occupations de manière satisfaisante à ses yeux.

3.3 L'engagement occupationnel

En 2008, l'ajout du concept d'engagement occupationnel comme cible au MCREO permet d'élargir la vision de l'occupation (Polatajko, Davis, et al., 2013). Le concept d'engagement mis de l'avant dans ce modèle est défini comme « l'action de se mobiliser, de devenir occupé, de participer à une occupation ou de s'y engager » (Houghton Mifflin Company, 2004, cité dans Polatajko, Davis, et al., 2013, p. 28). Ainsi, le MCREO tel qu'on le connaît aujourd'hui a pour objectif de décrire le rendement et l'engagement occupationnels en lien avec ses différentes composantes. La représentation graphique du MCREO permet de démontrer l'interaction dynamique qui existe entre la personne et son environnement à travers ses occupations. Chacune des composantes du modèle, soit la personne, l'environnement et l'occupation sont divisées en sous-catégorie. La personne se divise en quatre dimensions soit les dimensions affective, cognitive, physique et spirituelle. Ensuite, l'environnement inclut les environnements physique, institutionnel, culturel et social. Finalement, l'occupation se divise en occupations de productivité, de loisirs et de soins personnels, tout en reconnaissant qu'une occupation est idiosyncrasique, c'est-à-dire qu'elle est dotée de caractéristiques propres à chacun et que seule la personne engagée dans cette occupation peut nous partager la signification de celle-ci à ses yeux (Polatajko, Davis, et al., 2013). La signification occupationnelle réfère au sens que les personnes impliquées dans une occupation donnent à celle-ci (Désormeaux-Moreau et Drolet,

2019). La signification occupationnelle est donc propre à la personne dans son contexte unique. En ce sens, la signification occupationnelle s'inscrit au centre de la personne selon les catégories décrites par le MCREO.

3.4 Catégories de cooccupations dans le contexte mère-enfant

Tout comme le MCREO propose une catégorisation des occupations, Doidge (2012) propose quatre catégories dans lesquelles pourraient s'inscrire les cooccupations entre les mères et leurs enfants. Cette catégorisation a cependant été effectuée sans clarifier précisément le concept de cooccupation ce qui laisse place à certains questionnements quant à la validité des catégories proposées. Dans la dénomination de ses catégories, Doidge (2012) emprunte le terme *doing* popularisé par Wilcock (1998), synonyme du concept d'occupation tel que défini par l'ACE (1997, cité dans Polatajko, Davis, et al., 2013, p. 19). Les catégories proposées dans le cadre des cooccupations entre une mère et son enfant sont: 1) le *doing with*; 2) le *doing alongside*; 3) le *doing because of*; 4) *doing for*.

Pour cette chercheuse, le *doing with* réfère à toutes les cooccupations qui impliquent l'interaction de deux personnes ou plus activement engagées dans l'occupation. Ces individus partagent un même environnement et une même temporalité. Le *doing with* inclut le *doing to* (actions posées par la mère envers l'enfant) et le *being done to* (actions que l'enfant effectue envers la mère qui constitue les réponses au *doing to*) (Doidge, 2012).

Ensuite, elle aborde le *doing alongside* qui se rapporte aux cooccupations dans lesquelles les différents acteurs agissent de manière séparée avec des objectifs distincts tout en partageant un temps et un espace. Tel que Doidge (2012) le mentionne, cela s'apparente aux occupations parallèles et aux occupations partagées initialement décrites par Zemke et Clark (1996). Dans ce

type de cooccupation, la mère peut avoir une intention où l'enfant est au premier plan, par exemple si son intention première est de regarder l'enfant qui réalise sa propre occupation, ou elle peut avoir l'intention de mettre l'enfant au second plan, par exemple si elle désire réaliser une occupation de manière solitaire et ne porte qu'un regard à l'enfant de temps à autre pour assurer sa sécurité (Doidge, 2012).

Une autre catégorie de cooccupation selon Doidge (2012) est la catégorie du *doing because of* où les activités de la mère sont le résultat de l'occupation de l'enfant. En revanche, la présence de l'enfant n'est pas requise pour que la mère s'engage dans ce type de cooccupation. Un exemple de ce type de cooccupation, initialement proposé par Pierce (2000), et repris par (Doidge, 2012) pour illustrer le *doing because of* est le rangement des jouets sortis par un enfant tout au long de la journée après que celui-ci se soit endormi. La mère doit réaliser cette tâche parce que l'enfant a joué au cours de la journée, mais le rangement est effectué sans la présence de l'enfant.

La dernière catégorie proposée par Doidge (2012) est la catégorie du *doing for* qui réfère aux occupations de la mère où l'enfant n'est pas une partie prenante de l'occupation, mais bénéficie du résultat. Par exemple, dans l'occupation de prendre soin de son enfant, une mère doit couper les aliments de son jeune enfant. Celui-ci n'est pas impliqué dans l'activité de couper les aliments, mais il en bénéficie puisque c'est grâce à cela qu'il peut manger (Doidge, 2012).

4. Méthodes

4.1 Devis de recherche

L'analyse de concept a été choisie puisque c'est une méthode de recherche qui permet de décortiquer un concept ambigu ou pour lequel aucun consensus n'est présent dans le but d'en

comprendre le sens et en extraire les éléments essentiels (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Ce devis est à propos puisqu'il est en adéquation avec l'objectif de recherche qui est de clarifier le concept de cooccupation pour favoriser son utilisation par la communauté ergothérapique.

Il existe plusieurs méthodes pour procéder à l'analyse d'un concept. Dans le cadre de cet essai, la méthode proposée par Walker et Avant (2019) a été retenue. Effectivement, cette méthode offre des avantages intéressants. Premièrement, elle est adaptée aux débutants en analyse de concept, puisqu'elle est relativement facile à comprendre et à appliquer (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). En effet, plusieurs références expliquent en détail les étapes et plusieurs exemples sont disponibles en science de la santé (Doré, 2017; Loosli, 2016), même spécifiquement en ergothérapie. Par exemple, les concepts d'identité occupationnelle (Ocasio Hansson et al., 2022) et le professionnalisme en ergothérapie (Lecours et al., 2021) ont été le sujet d'analyses de concept selon la méthode de Walker et Avant (2019). Deuxièmement, c'est une technique d'analyse de concept qui a été spécialement adaptée aux sciences infirmières (Walker et Avant, 2019), puis étendue à d'autres disciplines de la santé. Elle est donc tout à fait pertinente pour une analyse d'un concept appliqué à l'ergothérapie tel que démontré par Lecours et ses collaborateurs (2021) ainsi qu'Ocasio Hansson et ses collaborateurs (2022). Finalement, c'est une méthode d'analyse de concept qui est parmi l'une des plus fréquemment utilisée (Tremblay-Boudreault et al., 2020), il est donc possible de croire qu'elle possède une bonne crédibilité.

La méthode suggérée par Walker et Avant (2019) est composée de huit étapes distinctes. Le processus est itératif (Tremblay-Boudreault et al., 2020), c'est-à-dire qu'il sera nécessaire de repasser les étapes précédentes au fur et à mesure qu'on avance à travers celles-ci (« Itératif,

itérative », s.d.). Voici ces huit étapes qui ont été traduites en français par Tremblay-Boudreault et ses collaborateurs (2020, p. 170) :

1. Choisir le concept.
2. Définir le but de l'analyse.
3. Établir les différents usages du concept.
4. Déterminer les attributs du concept.
5. Déterminer un cas modèle.
6. Déterminer d'autres types de cas
7. Cerner les antécédents et les conséquents du concept.
8. Déterminer les référents empiriques.

La première étape consiste à choisir le concept à l'étude. Le choix du concept est crucial puisqu'il faut s'assurer de choisir un concept qui est pertinent et utile au domaine pour que le travail investi dans l'analyse de concept ne soit pas vain (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

La deuxième étape consiste à définir le but de l'analyse. À cette étape, le chercheur veut expliquer pourquoi il effectue cette analyse. Répondre à cette question permet d'orienter le chercheur tout au long de l'analyse de concept pour qu'il s'assure de rester dans la bonne voie de façon à obtenir les résultats recherchés (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

La troisième étape consiste à établir les différents usages du concept. Cela consiste à recenser les différentes façons dont le concept est utilisé dans les différentes disciplines auquel il peut se rattacher. Dans cette partie, il est favorable de diversifier les types de sources pour

trouver un maximum d'usages possibles (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

La quatrième étape consiste à déterminer les attributs du concept. Celle-ci est une des étapes principales de l'analyse de concept puisqu'elle vise à identifier les caractéristiques (aussi appelées attributs) qui reviennent fréquemment dans les définitions du concept pour en créer une liste. Ainsi, lors de la lecture des différentes références, le chercheur extrait les attributs utilisés pour décrire le concept dans le but de, ultimement, raffiner la description du concept (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

La cinquième étape consiste à déterminer un cas modèle. Ici, il est nécessaire de choisir et d'exposer une situation qui possède tous les attributs du concept pour l'exemplifier. C'est, en réalité, un exemple parfait du concept. Il importe donc d'être certain que la situation présentée est un exemple du concept choisi pour que le cas modèle soit utile (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

La sixième étape, telle que décrite par Walker et Avant (2019) consiste à déterminer d'autres types de cas. Cela réfère au fait de trouver des cas contraire, relié, limite, inventé et illégitime. Bref, ce sont des cas qui ne sont pas des cas modèles. Le fait d'examiner des cas différents permet d'aider le chercheur à déterminer les caractéristiques qui sont les plus adaptées et essentielles au concept. Cela lui permet d'identifier la présence de chevauchements, d'imprécisions ou de contradictions et ainsi procéder à des modifications des attributs pour éliminer des incohérences. Le cas contraire est un exemple d'une situation qui ne répond pas aux attributs du concept. Ce type de cas est utile parce qu'il est souvent plus facile d'exprimer ce que quelque chose n'est pas. Ainsi, cela peut soutenir le chercheur dans sa réflexion en lien avec les attributs du concept (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Le cas relié

est un exemple qui est lié au concept sans en avoir toutes les caractéristiques. Il aide le chercheur à comprendre comment le concept étudié s'articule dans les concepts apparentés. Le cas limite ressemble au cas lié toutefois dans cette situation, la majorité des attributs du concept seront présents, mais une des caractéristiques diffère de manière importante (Walker et Avant, 2019). Le cas inventé résonne souvent comme un cas de science-fiction, ce sont des situations qui contiennent des éléments qui nous sont inconnus et difficilement imaginables (Tremblay-Boudreault et al., 2020). Ce type de cas n'est pas pertinent dans toutes les analyses de concept, il l'est principalement lorsque le concept doit être sorti de son contexte habituel pour favoriser la compréhension (Walker et Avant, 2019). Finalement, il y a le cas illégitime qui est un exemple de situation dans laquelle l'utilisation du concept est inadéquate et inappropriée. Tout comme pour le cas fictif, ce type de cas n'est pas toujours requis dans une analyse de concept. Il est pertinent uniquement si le concept a plusieurs significations, dont une qui est totalement différente des autres (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Dans le cadre de cette analyse de concept, il a été choisi d'exposer les différents cas dans la section discussion étant donné qu'ils sont considérés comme des illustrations des résultats.

La septième étape consiste à cerner les antécédents et les conséquents du concept. Pour Walker et Avant (2019), cela sert à donner des informations sur le contexte d'utilisation du concept de manière à raffiner les attributs du concept. L'antécédent est défini comme un élément qui doit être présent avant que le concept puisse survenir. Quant à lui, le conséquent est défini comme une manifestation de la survenue du concept d'intérêt. Dans cet ordre d'idées, un antécédent et un conséquent ne peuvent pas faire partie des caractéristiques du concept (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

La huitième et dernière étape consiste à déterminer les référents empiriques. Les référents empiriques sont définis comme des éléments qui démontrent l'occurrence du concept d'intérêt. Ainsi, ce sont des indicateurs observables que le concept est présent (Walker et Avant, 2019). En ce sens, il est possible que les attributs et les référents empiriques soient similaires (Tremblay-Boudreault et al., 2020). Les référents empiriques peuvent être utilisés particulièrement pour mesurer concrètement les caractéristiques du concept. Ils sont donc très utiles pour créer des outils de mesure utilisant le concept à l'étude (Walker et Avant, 2019).

4.2 Stratégie de recherche

4.2.1 Bases de données

Cette méthode proposée par Walker et Avant (2019) nécessite une recension des écrits pertinents en lien avec le concept choisi. En ce sens, il est essentiel pour le chercheur de déterminer une méthode de recherche précise et rigoureuse pour procéder à une revue de la littérature qui permet d'identifier et de sélectionner tous les articles pertinents à l'analyse. Dans le cadre de cette analyse de concept, plusieurs bases de données ont été sondées pour trouver les articles pertinents. Les bases de données qui ont été utilisées sont *Academic search complete*, *The Allied and Complementary Medicine Database (AMED)*, *APA PsycInfo*, *CINAHL*, *Medline* et *Google Scholar*. Ces bases de données ont été choisies puisqu'elles sont appliquées aux sciences de la santé en incluant la discipline ergothérapique et sont fréquemment utilisées dans le domaine. Aussi, celles-ci sont accessibles en totalité grâce aux licences de l'institution universitaires. De plus, des recherches dans la littérature grise ont été effectuées à l'aide des bases de données *Scopus* et *ProQuest Dissertation and Theses Global* pour permettre d'obtenir un maximum de travaux pertinent à l'analyse de ce concept. Étant donné que la chercheuse

maîtrise uniquement l'anglais et le français, le filtre de langue a été appliqué dans toutes les bases de données qui le permettent. La recherche a été effectuée du 7 au 9 mai 2024. La stratégie de recherche a été validée par une bibliothécaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour confirmer qu'aucun élément n'a été mis de côté.

4.2.2 Mots-clés

La phrase de recherche (cooccupation* OR "co occupation*" OR "co-occupation*") a été utilisée pour la recherche dans *Academic search complete*, *The Allied and Complementary Medicine Database (AMED)*, *APA PsycInfo*, *CINAHL* et *Medline*. Ces trois termes de recherche ont été choisis puisque l'orthographe du terme diffère dans la littérature, ainsi cela a permis d'obtenir un maximum de résultats autant en anglais qu'en français. Pour la recherche dans les bases de données *Scopus* et *ProQuest Dissertation and Theses Global* d'autres mots clés en lien avec l'ergothérapie et les sciences de l'occupation ont été utilisés pour préciser les résultats. Ainsi, la phrase de recherche utilisée était (cooccupation* OR "co occupation*" OR "co-occupation*") AND ("occupational therap*" OR ot OR ergothérapie OR "occupational science"). Étant donné qu'il n'est pas possible d'utiliser ce type de phrase de recherche avec *Google Scholar*, deux recherches ont été effectuées soit avec les termes de recherche suivant : 1) co-occupation occupational therap; 2) co-occupation occupational science. Cette orthographe du terme cooccupation a été choisie puisque c'est la plus utilisée en anglais. De plus, comme le recommandent Haddaway et ses collaborateurs (2015), uniquement les 200 premiers résultats obtenus à l'aide de *Google Scholar* ont été considérés. Le tableau 1 présente la démarche de recherche détaillée pour chacune des bases de données.

Tableau 1

Mots clés et filtres utilisés pour la recherche dans les bases de données

Base de données	Phrase de recherche	Filtres
<i>Academic search complete The Allied and Complementary Medicine Database (AMED) APA PsycInfo CINAHL Medline</i>	(cooccupation* OR "co occupation*" OR "co-occupation*")	Langues: anglais et français
<i>Scopus ProQuest Dissertation and Theses Global</i>	(cooccupation* OR "co occupation*" OR "co-occupation*") AND ("occupational therap*" OR ot OR ergothérapie OR "occupational science")	Langues: anglais et français
<i>Google Scholar</i>	1) co-occupation occupational therap 2) co-occupation occupational science	Aucun

4.2.3 Critères d'inclusion et d'exclusion

Pour être inclus dans l'étude, le document devait : 1) être en lien avec le domaine de l'ergothérapie ou des sciences de l'occupation; 2) être rédigé en anglais ou en français; 3) contenir au moins une occurrence du concept (c'est-à-dire le terme cooccupation ou co-occupation ou co occupation) dans le titre. Les critères d'exclusion étaient que le document :

- 1) ne soit pas un article scientifique, un éditorial, un article professionnel ou un livre de référence;
- 2) ne contienne pas d'éléments de définition;
- 3) cite uniquement la définition d'un autre document (dans ce cas, la référence primaire a été retracée et ajoutée aux articles);
- 4) est non-disponible ou introuvable malgré les recherches d'une bibliothécaire de l'université et la tentative de communication avec l'auteur du document pour obtenir le texte complet de celui-ci.

Aucun critère en lien avec date de publication n'a été utilisé puisque l'évolution du concept a été

lente. En ce sens, il y a peu d'écrits portant sur le sujet et ceux-ci demeurent pertinents pour la compréhension du concept.

4.3 Processus de tri et de sélection des articles

Le logiciel de gestion bibliographique EndNote a été utilisé pour stocker les articles (n = 1237) extraits de chacune des bases de données. Une fois tous les articles regroupés, un premier tri a été effectué pour retirer les doublons et les articles sans lien avec l'ergothérapie. Le nombre d'articles restants après cette étape était de plus de 500 références, ce qui demeure un trop grand nombre de documents dans le cadre d'un essai de maîtrise. Ainsi, il a été choisi de se restreindre aux articles contenant au moins un terme de recherche (soit co-occupation ou cooccupation ou co occupation) dans le titre. De cette façon, 99 résultats ont été obtenus. Le tri par titre a de nouveau été effectué avec ces articles ce qui a permis d'éliminer 34 références soit :

- 1) 5 articles qui n'étaient pas en lien avec l'ergothérapie ou les sciences de l'occupation;
- 2) 24 références qui étaient des doublons;
- 3) 5 références qui étaient dans une autre langue que l'anglais ou le français.

Puis les textes complets des 65 références restantes ont été retracés. 26 références ont été retirés à ce stade parce qu'elles référaient à des documents qui ne sont pas des articles scientifiques, éditoriaux, articles professionnels ou livres de référence (n=21) ou elles étaient impossibles à retracer (n=5). Avant d'éliminer une référence parce qu'elle était introuvable, une bibliothécaire a confirmé ne pas être en mesure de trouver le document. De plus, une prise de contact avec l'auteur a été tentée pour obtenir le document. Par la suite, chacun des 39 documents restants ont été survolés pour repérer dans le texte les occurrences du concept de manière à vérifier si des éléments de définition étaient présents. À ce stade, 13 documents ont été ajoutés puisqu'ils étaient cités dans les documents survolés sans être ressortis dans les bases de

données. Cela a donc augmenté le nombre de documents à 52. Par le processus de survol des textes, 43 articles ont été retranchés de la liste soit : 1) 8 documents car aucun élément de définition n'était présent; 2) 30 documents car ceux-ci reprenaient la définition d'un autre document déjà inclus dans l'étude; 3) 3 documents parce que le concept n'est pas présent dans le texte. De plus, parmi ces 52 références, 1 document était un doublon restant et 1 document référait à une présentation ce qui constitue un critère d'exclusion. Ainsi, ces 2 documents ont aussi été retranchés. Il y a donc neuf documents qui ont été sélectionnés pour procéder à l'analyse du concept. Le tableau 2 présente les caractéristiques des articles sélectionnés. De plus, les différentes étapes du processus de tri et de sélection des documents sont représentées dans le diagramme de flux illustré dans l'Annexe A.

Tableau 2

Présentation des neuf articles sélectionnés

Références	Type de document	Pays d'origine
Zemke, R. et Clark, F. (1996). <i>Occupational science : the evolving discipline</i> . F.A. Davis Company.	Livre imprimé	États-Unis
Pierce, D. (2000). Maternal management of the home as a developmental play space for infants and toddlers. <i>American Journal of Occupational Therapy</i> , 54(3), 290-299. https://doi.org/10.5014/ajot.54.3.290	Article scientifique	États-Unis
Pierce, D. E. (2003). <i>Occupation by design : building therapeutic power</i> . F.A. Davis Company.	Livre imprimé	États-Unis
Pickens, N. D. et Pizur-Barnekow, K. (2009). Co-occupation: Extending the dialogue. <i>Journal of Occupational Science</i> , 16(3), 151-156. https://doi.org/https://doi.org/10.1080/14427591.2009.9686656	Article scientifique	États-Unis
Pierce, D. (2009). Co-occupation: The challenges of defining concepts original to occupational science. <i>Journal of Occupational Science</i> , 16(3), 203-207. https://doi.org/10.1080/14427591.2009.9686663	Article scientifique	États-Unis
Pizur-Barnekow, K. et Pickens, N. D. (2011). Introduction to occupation and co-occupation. Dans C. Brown, V. C. Stoffel et J. P. Muñoz (dir.), <i>Occupational therapy in mental health: A vision for participation</i> . (2 ^e éd., p. 759-772). F.A. Davis Company.	Livre numérique	États-Unis
Doidge, K. (2012). <i>Co-occupation categories tested in the mothering context</i> [Thèse de maîtrise, Otago Polytechnic]. https://online.op.ac.nz/assets/OPRES/4ce6245874/Doidge-Co-occupation-categories-tested-2012.pdf	Thèse de maîtrise	Nouvelle-Zélande
Van Nes, F., Jonsson, H., Hirschler, S., Abma, T. et Deeg, D. (2012). Meanings created in co-occupation: Construction of a late-life couple's photo story. <i>Journal of Occupational Science</i> , 19(4), 341-357. https://doi.org/10.1080/14427591.2012.679604	Article scientifique	Pays-Bas
Aubuchon-Endsley, N. L., Gee, B. M., Devine, N., Ramsdell-Hudock, H. L., Swann-Thomsen, H. et Brumley, M. R. (2020). A cohort study of relations among caregiver–infant co-occupation and reciprocity. <i>Occupational Therapy Journal of Research</i> , 40(4), 261-269. https://doi.org/10.1177/1539449220905791	Article scientifique	États-Unis

4.4 Analyse des articles sélectionnés

Les neuf documents sélectionnés ont ensuite été lus pour en extraire les informations pertinentes en fonction de la méthode de Walker et Avant (2019). À cet effet, la grille d'extraction des données proposée par Tremblay-Boudreault et ses collaborateurs (2020) a été adaptée par la chercheuse (voir Annexe B) pour extraire les informations pertinentes des documents sélectionnés.

Par la suite, les données extraites dans les grilles d'extraction ont fait l'objet d'une analyse thématique. L'objectif de ce type d'analyse est de faire ressortir les thèmes importants d'un ensemble de données pour les comprendre (Fortin et Gagnon, 2022). Tel que le mentionnent Fortin et Gagnon (2022) ce type d'analyse de données peut comprendre les deux méthodes de codage soit le codage déductif et le codage inductif. En ce sens, c'est cette méthode mixte qui a été utilisée. Plus précisément, la chercheuse a d'abord procédé au codage des données de manière inductive, c'est-à-dire en étiquetant chaque élément des données extraites avec un code significatif. Ensuite, les différents codes ont été regroupés en catégories plus larges (Intissar et Rabeb, 2015). Par la suite, l'analyse des données a été effectuée de manière déductive (aussi appelée analyse théorique des données) pour regrouper les catégories obtenues de manière inductives dans les grandes catégories (antécédents, attributs, conséquents, référents empiriques) issues d'une théorie (Fortin et Gagnon, 2022) soit celle de la méthode d'analyse de concept de Walker et Avant (2019). Pour faciliter le processus de codage, le logiciel Nvivo a été utilisé.

Pour assurer la rigueur dans le processus d'analyse des données, une co-chercheuse a procédé aux étapes d'analyse de manière indépendante pour un tiers des références sélectionnées, soit trois documents. Celle-ci a procédé à l'extraction des données à partir du texte et a ensuite identifié de manière inductive les codes référant aux divers passages extraits. Les deux

chercheuses se sont ensuite consultées pour confirmer que les mêmes éléments ont été extraits des textes et ont été codés. Pour les codes qui différaient, un consensus a été obtenu. Ensuite, l'analyse finale des codes inclus dans chaque grande catégorie (antécédents, attributs, conséquents) a été discutée par les deux chercheuses pour arriver à un consensus quant aux éléments appartenant à chaque catégorie. Les résultats finaux de l'analyse obtenus par les deux chercheuses ont ensuite été présentés à une troisième personne impliquée dans le projet. Cette personne a questionné les choix et les résultats pour s'assurer de la clarté des différents éléments de définition et de la rigueur dans les choix réalisés au cours de l'analyse des données.

5. Résultats

Les lectures et les discussions entre les chercheuses ont mené à l'élaboration de la définition du concept de cooccupation présentée dans le Tableau 3.

Tableau 3

Présentation des antécédents, attributs et conséquents issus de l'analyse du concept

Antécédents	Attributs	Conséquents
Implication de plus d'une personne	Réciprocité entre les occupations	Création d'une signifiante
Engagement occupationnel actif de chaque personne	Espace partagé	Développement d'une relation

5.1 Attributs

Les attributs d'un concept réfèrent aux caractéristiques essentielles pour qu'un évènement soit considéré comme l'occurrence d'un concept (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et

Avant, 2019). Dans le cadre de cette analyse de concept, les attributs identifiés sont : 1) la réciprocité; 2) l'espace partagé. Ces attributs doivent absolument être présents pour qu'une occupation soit identifiée comme étant une cooccupation

5.1.1 Réciprocité entre les occupations

La réciprocité est l'élément central qui définit les cooccupations. Elle est essentielle pour qu'une occupation soit considérée comme une cooccupation. La réciprocité est définie comme le « caractère de ce qui est réciproque » (« Réciprocité », s.d.), c'est-à-dire « qui implique entre deux personnes, deux groupes, deux choses, un échange de même nature » (« Réciproque », s.d.). Le caractère de réciprocité des cooccupations est appuyé par une majorité d'auteurs (Aubuchon-Endsley et al., 2020; Doidge, 2012; Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Pierce, 2003; Van Nes et al., 2012). Par exemple, Pickens et Pizur-Barnekow (2009) écrivent que « les cooccupations se produisent lorsque des personnes réalisent une occupation de manière mutuellement réactive et interconnectée [traduction libre] » (p.151). Cependant, il est possible de relever que certains auteurs proposent que la réciprocité est présente entre les individus impliqués dans la cooccupation (Pierce et Marshall, 2004, cité dans Doidge, 2012; Pierce, 2000; Pierce, 2009; Pierce, 2003; Van Nes et al., 2012), alors que d'autres énoncent que la réciprocité s'effectue entre les occupations (Doidge, 2012; Pierce, 2000; Pierce, 2009) des acteurs impliqués. Cette différence est aussi relevée par Doidge (2012) qui prend position pour les interactions entre les occupations. Cette même position est défendue par la présente analyse de concept, puisque les chercheuses considèrent que, comme la cooccupation nécessite l'engagement de plus d'une personne, s'il y a réciprocité entre les occupations de plusieurs individus, il y aura inévitablement une réciprocité entre les individus engagés dans la cooccupation. Ainsi, la réciprocité entre les individus est considérée comme incluse dans la réciprocité entre les occupations. De plus, le

terme cooccupation, qui comprend le terme occupation, plutôt qu'un autre terme référant aux individus impliqués, renforce l'idée que c'est l'interaction réciproque entre les occupations qui caractérise les cooccupations. Sans la présence de réciprocité, l'occupation (dans ce cas-ci considérée comme une cooccupation) réalisée par les individus ne pourrait avoir lieu. Autrement dit, une personne seule ne pourrait pas réaliser la cooccupation. En ce sens, la réciprocité avec l'autre personne est essentielle pour achever l'occupation considérée comme une cooccupation.

Un autre élément présenté dans la littérature qui appuie la présence de la réciprocité dans les attributs du concept de cooccupation est le caractère hautement social des cooccupations. De fait, Zemke et Clark (1996), de même que Pierce (2003), avancent que les cooccupations représentent toujours le plus haut niveau d'interaction sur le continuum d'occupations sociales. Cette idée est reprise par Pickens et Pizur-Barnekow (2009), Pierce (2009), Pizur-Barnekow et Pickens (2011) et Doidge (2012), ce qui démontre que cette proposition est généralement acceptée par les experts du sujet. Le continuum d'occupations sociales représente un spectre allant des occupations solitaires (ayant un niveau d'interaction minimal) aux cooccupations (ayant un niveau d'interaction maximal) (Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Pierce, 2009; Pierce, 2003). En ce sens, c'est un continuum sur lequel toutes les occupations se retrouvent (Pierce, 2003). Donc, comme les cooccupations représentent les occupations ayant un maximum d'interaction, une réciprocité sera nécessairement présente.

Par ailleurs, dans leur article de 2009, Pickens et Pizur-Barnekow proposent que la cooccupation nécessite la présence de physicalité partagée, d'intentionnalité partagée et d'émotionnalité partagée. Selon ces auteurs, la notion de physicalité partagée représente la réciprocité entre les gestes moteurs de deux personnes, où les actions motrices de chacun sont interreliées. Ensuite, ils définissent l'émotionnalité partagée comme la réponse mutuelle des

individus impliqués en regard des émotions vécues par l'autre personne. Puis, l'intentionnalité partagée représente la compréhension de l'intention et du rôle des autres individus impliqués dans la cooccupation. En ajout à ces trois composantes, Pizur-Barnekow et Pickens (2011) avancent l'idée que la cooccupation requiert aussi une communication partagée, qu'ils conçoivent comme la communication entre les individus. Cependant, la communication partagée n'est pas reprise par les autres documents inclus dans cette analyse de concept.

Alors que Pizur-Barnekow et Pickens (2011) proposent que les aspects de physicalité partagée, d'émotionnalité partagée, d'intentionnalité partagée et de communication partagée ne sont pas toujours impliqués au même niveau, d'autres auteurs rapportent plutôt que ces aspects ne sont pas essentiels dans une cooccupation. Effectivement, Pierce (2009) nomme que la cooccupation ne nécessite pas de physicalité partagée, d'émotionnalité partagée ou d'intentionnalité partagée, bien que ces composantes soient souvent présentes dans les cooccupations. Par exemple, deux personnes peuvent être en cooccupation sans être physiquement en contact ensemble, sans prendre en considération les émotions de l'autre personne ou sans s'attarder à l'intention de l'autre personne impliquée. Cette position est reprise par Van Nes et ses collaborateurs (2012) qui proposent qu'il y aurait simplement une notion générale d'espace partagé et de temporalité partagée sans qu'il y ait toujours des éléments de physicalité partagée, d'émotionnalité partagée ou d'intentionnalité partagée. Ayant considéré l'ensemble des positions avancées par les différents auteurs, c'est aussi la position qui est retenue dans cette analyse de concept, soit que des éléments de physicalité partagée, d'intentionnalité partagée et d'émotionnalité partagée puissent être présents dans les cooccupations, sans qu'ils soient essentiels. L'élément qui est indispensable est la réciprocité entre les occupations.

5.1.2 Espace partagé

La notion d'espace partagé revient fréquemment dans la littérature en lien avec la cooccupation. Les auteurs ne s'entendent toutefois pas à savoir si l'espace partagé est toujours présent. D'une part, Van Nes et al. (2012) ainsi que Doidge (2012) qui reprend les propos de Pickens et Pizur-Barnekow (2009) et Zemke et Clark (1996), affirment que l'espace partagé est essentiel dans le cadre d'une cooccupation. D'ailleurs, Van Nes et ses collaborateurs (2012) énoncent « que pour améliorer la compréhension de la cooccupation, l'aspect d'espace partagé doit être présent. Autrement, il serait difficile de différencier une cooccupation d'autres occupations qui ont des éléments sociaux [traduction libre] » (p.352). D'autre part, Pierce (2000; 2009) avance l'idée qu'une cooccupation n'implique pas toujours un espace partagé, mais plutôt que la cooccupation est liée à l'espace. La nuance entre la notion d'espace proposée par Pierce et l'espace partagé reste vague. Toutefois, Van Nes et al. (2012) interprètent les propos de Pierce (2009) comme si, en raison de l'absence de nécessité de physicalité partagée, « la temporalité partagée et l'espace partagé ne seraient pas non plus requis [traduction libre] » (p.352). Ainsi, il est possible de constater que la place de l'espace partagé dans la cooccupation reste controversée. Le choix d'inclure l'espace partagé comme attribut a donc été fait dans le cadre de cette analyse. Cette décision s'appuie d'abord sur la définition large du concept d'espace. L'espace peut être défini comme une « étendue indéfinie entourant les personnes, les choses » (Druide informatique inc., s.d.-a). Ainsi, l'espace pris de manière large réfère simplement à un lieu entre deux personnes. Traditionnellement, on peut penser à un espace physique, comme un espace vert (Druide informatique inc., s.d.-a). Mais à l'ère actuelle où les technologies occupent une place grandissante dans le quotidien, l'espace peut aussi référer à l'espace virtuel, c'est-à-dire « un environnement créé par ordinateur dans lequel les utilisateurs interagissent à travers

une interface [traduction libre] » ("Navigation in Virtual Space: Psychological and Neural Aspects," 2001, p. 10417). Alors, lorsque compris dans son sens large, l'espace est toujours présent lorsque deux personnes sont en interaction, puisqu'il y a un espace quelconque (p. ex. : physique, virtuel) d'ampleur variable qui va nécessairement être présent entre les deux individus.

En résumé, à la suite de cette analyse de concept, la réciprocité ainsi que l'espace partagé sont considérés comme des attributs du concept de cooccupation puisqu'ils doivent nécessairement être présents pour que l'on considère qu'une occupation est une cooccupation. L'aspect de réciprocité réfère à l'interaction mutuelle entre les occupations des différents individus impliqués dans la cooccupation. Quant à lui, l'espace partagé doit être considéré dans sa globalité. Ainsi, il renvoie à l'idée qu'il existe une étendue, un espace, plus ou moins grand et de nature variable, entre deux individus impliqués dans une cooccupation.

5.2 Antécédents

En guise de rappel, les antécédents sont des éléments qui doivent absolument être présents pour qu'un concept survienne (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Ainsi, dans le cas présent, les antécédents sont les conditions qui doivent être réunies avant qu'une cooccupation puisse avoir lieu. Dans le cadre de cette analyse de concept, deux antécédents ont été identifiés soit : 1) qu'il y ait plus d'une personne impliquée; 2) que chacune des personnes impliquées s'engage activement.

5.2.1 Implication de plus d'une personne

Les écrits inclus dans cette analyse de concept sont unanimes quant au fait qu'une cooccupation requiert toujours l'implication de plus d'une personne. Cette condition est apparue dans les premiers écrits sur le sujet et est restée centrale malgré l'évolution du concept. En effet,

dès 1996, Zemke et Clark énoncent que la cooccupation réfère au fait, pour « deux personnes ou plus de s'engager dans une occupation [traduction libre] » (p. 151). Cet élément est resté au fil des ans, à travers les écrits de multiples auteurs (Doidge, 2012; Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Pierce, 2009; Pizur-Barnekow et Pickens, 2011; Van Nes et al., 2012). Par exemple, Van Nes et ses collaborateurs (2012) énoncent que « en science de l'occupation, le concept de cooccupation réfère aux activités qui requièrent la participation de deux personnes ou plus [traduction libre] » (p.341). En ce sens, il est évident que cette condition constitue un antécédent au concept de cooccupation.

5.2.2 Engagement occupationnel de chaque personne

Selon différents auteurs, l'engagement occupationnel de chaque acteur est requis pour qualifier une occupation de cooccupation (Pizur-Barnekow et Pickens, 2011; Van Nes et al., 2012). Plusieurs auteurs ajoutent même que, non seulement les différents acteurs doivent s'engager, mais que leur engagement doit être actif (Doidge, 2012; Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Olson, 2004, cité dans Pizur-Barnekow et Pickens, 2011; Zemke et Clark, 1996). Doidge (2012) nuance toutefois que l'engagement peut être continu ou discontinu au fil de la cooccupation. Par exemple, l'engagement est discontinu lorsqu'on doit alterner les tours dans un jeu, c'est-à-dire qu'une personne joue activement et les autres sont en attente de manière plus passive. Au contraire, l'engagement de la mère et l'enfant est continu tout au long d'une séance d'allaitement puisque la mère tient l'enfant et donne le sein à l'enfant qui boit tout au long du boire.

Par ailleurs, selon Van Nes et ses collaborateurs (2012), chaque personne s'engage dans une cooccupation avec ses attributs personnels. Ces attributs propres aux personnes impliquées peuvent inclure les compétences physiques, cognitives et affectives (Olson, 2003, cité dans

Pickens et Pizur-Barnekow, 2009), les valeurs (Van Nes et al., 2012) et l'intention individuelle, c'est-à-dire l'objectif personnel des individus impliqués (Doidge, 2012; Pizur-Barnekow et Pickens, 2011; Van Nes et al., 2012). En ce sens, nous proposons que la signifiante occupationnelle individuelle décrite par Van Nes et ses collaborateurs (2012) est incluse dans les facteurs personnels qui caractérisent l'engagement de chaque acteur. Ainsi, il est considéré que la signifiante occupationnelle accordée à la cooccupation est unique à chaque personne et teinte l'engagement de celle-ci. Il y a d'ailleurs un parallèle à faire entre les facteurs personnels de chacun des acteurs tel que discutés par les auteurs et la dimension de la personne décrite dans le MCREO (Townsend et al., 2008).

En résumé, une cooccupation implique l'engagement actif d'au minimum deux personnes. Toutefois, la présence de ces deux conditions n'est pas suffisante pour déterminer qu'une cooccupation est présente.

5.3 Conséquents

Les conséquents correspondent au résultat de la présence d'un concept. Ils représentent les conséquences observées à la suite de l'occurrence du concept à l'étude (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Dans cette analyse du concept de cooccupation, deux conséquents ont été identifiés soit : 1) la création d'une signifiante; 2) le développement d'une relation.

5.3.1 Création d'une signifiante

Plusieurs des articles inclus dans l'étude abordent la notion de signifiante de la cooccupation. Van Nes et ses collaborateurs (2012) rapportent que, dans une cooccupation, il existe une signifiante individuelle en plus d'une signifiante partagée. D'ailleurs, Pickens et

Pizur-Barnekow (2009), Pizur-Barnekow et Pickens (2011) de même que Doidge (2012), qui reprend dans son travail les propos de l'article de Pickens et Pizur-Barnekow (2009), soutiennent la présence d'une signifiante partagée dans les cooccupations. Pickens et Pizur-Barnekow (2009) vont plus loin en mettant de l'avant la théorie de Freeman (1999) qui propose que la signifiante partagée découle des interactions qui ont lieu dans le contexte d'une cooccupation. En revanche, d'autres auteurs soutiennent que la signifiante partagée n'est pas nécessairement présente dans une cooccupation (Pierce, 2009; Van Nes et al., 2012). De plus, Van Nes et ses collaborateurs (2012) avancent l'idée que « des significations partagées et personnalisées étaient également apparentes [...] les significations partagées étant composées des significations personnelles [traduction libre] » (p.349). Ainsi, les signifiants individuelles, qui sont propres à chaque acteur, influenceraient la signifiante partagée, néanmoins cette idée n'est pas développée davantage.

5.3.2 Développement d'une relation

Doidge (2012) avance l'idée que les cooccupations jouent un rôle dans la définition des relations. Dans le contexte de cooccupations entre une mère et son enfant, Pizur-Barnekow et Pickens (2011) rapportent les propos de Barnekow et Kraemer (2005), soit que le lien d'attachement et la création de la relation sont favorisés par celles-ci. Dans ce même contexte mère-enfant, Doidge (2012) ajoute que les cooccupations peuvent permettre de pousser la relation plus loin et d'augmenter la vitesse de création du lien d'attachement. De plus, cette auteure avance que :

des événements issus du "doing with" dans des contextes autres que celui de la relation mère-enfant aboutissent à d'autres formes de relations par exemple, travailler avec un

client mène à une relation client-thérapeute, et parler à un inconnu peut mener à une amitié, selon la qualité de l'interaction [traduction libre] (Doidge, 2012, p. 112).

Cet extrait propose que même dans d'autres contextes que celui entre une mère et son enfant, les cooccupations provoqueraient le développement d'autres formes de relations. Ainsi, prenant en compte que le développement d'une relation réfère aux changements qui peuvent survenir dans la relation avec la ou les autres personnes impliquées dans la cooccupation. Nous sommes en accord avec l'idée avancée par Doidge (2012) qui stipule que le développement d'une relation peut être extrapolé à d'autres situations que le contexte mère-enfant, puisque la relation est inhérente à la réciprocité comme elle implique nécessairement au moins une autre personne. Par ailleurs, les propos de Doidge (2012) soulignent que l'expérience d'une cooccupation peut être vécue de manière positive, négative ou neutre par les individus impliqués. En ce sens, il est possible de croire que cette expérience variable peut avoir des impacts positifs, négatifs ou neutres sur la relation entre les acteurs.

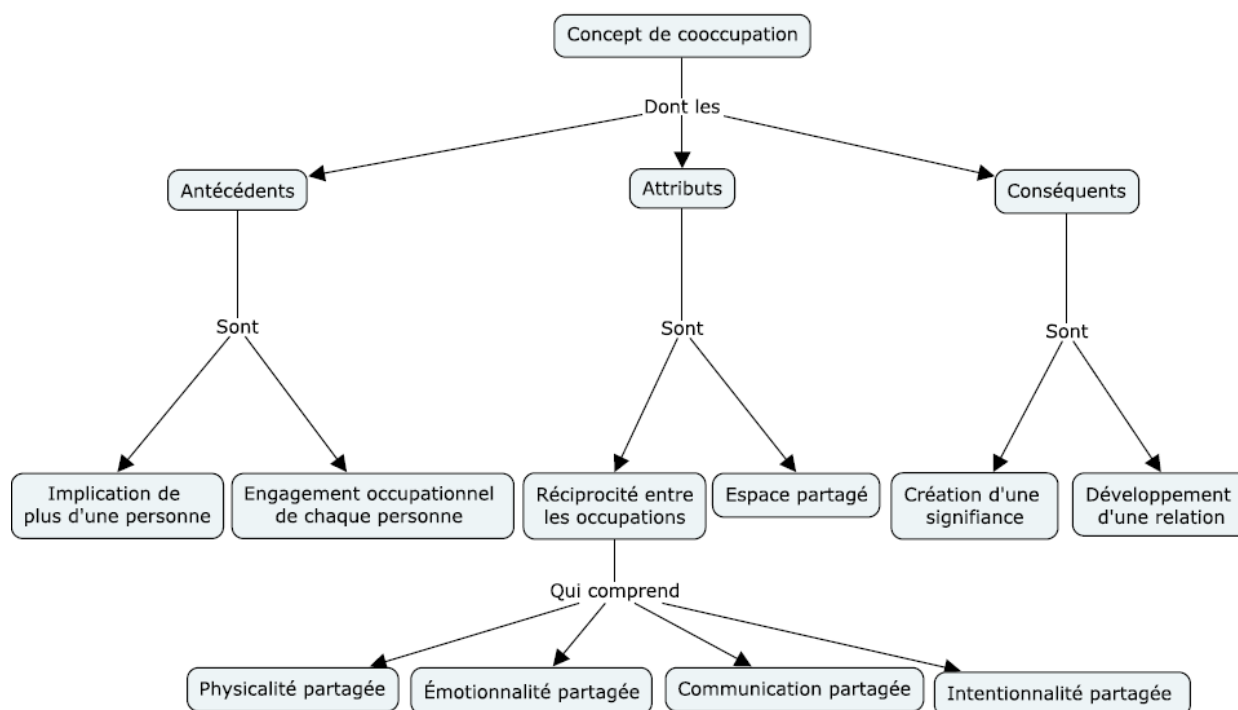
En somme, la création d'une signifiante et le développement d'une relation sont des conséquents au concept de cooccupation puisqu'ils se produisent à la suite d'une cooccupation. Ainsi, le fait pour des personnes de participer à des cooccupations permet la création de signifiante, laquelle peut impliquer la redéfinition de la signifiante individuelle ou la création d'une signifiante partagée. De plus, l'engagement dans une cooccupation entraîne le développement d'une relation entre les individus prenant part à celle-ci. Ce développement peut partir de zéro dans le cas d'une absence de relation, mais peut aussi influencer une relation déjà établie.

5.4 Référents empiriques

À travers la lecture des différents documents inclus dans cette analyse de concept, très peu de référents empiriques ont été relevés. Les référents empiriques sont des critères qui permettent de mesurer la présence d'un concept (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Le seul document qui aborde une façon de mesurer le concept de cooccupation est l'article rédigé par Pickens et Pizur-Barnekow (2009). En effet, l'idée est avancée que la complexité de la cooccupation pourrait être mesurée pour chacun des éléments de physicalité partagée, d'émotionnalité partagée et d'intentionnalité partagée sur une échelle de 1 à 10 pour obtenir un résultat sur 30 (Pickens et Pizur-Barnekow, 2009). Toutefois, cela vise plutôt à déterminer la complexité de la cooccupation sur un continuum allant des cooccupations essentielles à complexes, plutôt que la présence ou non de la cooccupation. Ainsi, il est possible de croire qu'à ce jour, aucun référent empirique pour le concept de cooccupation n'est répertorié.

6. Discussion

L'objectif de cette analyse de concept était de clarifier le concept de cooccupation pour favoriser son utilisation par la communauté ergothérapique. Il a été retenu que les cooccupations sont des situations dans lesquelles deux personnes ou plus sont activement engagées dans une même occupation ou des occupations qui sont indissociables l'une de l'autre en raison de leur caractère de réciprocité. Celles-ci ont lieu dans un espace partagé et entraînent le développement d'une relation et la création d'une signifiante (voir Figure 2). Comme prévu par la méthode d'analyse de concept proposée par Walker et Avant (2019), cette définition sera testée avec différents cas dont les cas modèles de l'allaitement maternel et des jeux vidéos en ligne, de même qu'un cas contraire, un cas relié et un cas limite.

Figure 2*Résultats de l'analyse de concept*

6.1 Cas

6.1.1 Cas modèles

À titre de rappel, le cas modèle est un exemple de situation qui répond en tout point à la définition du concept. C'est un exemple parfait pour démontrer le concept. En ce sens, il importe de choisir des cas modèles pour lesquels l'auteur est certain que l'utilisation du concept est appropriée (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019).

6.1.1.1 Allaitement maternel. L'allaitement maternel au sein est un exemple de cooccupation proposé par plusieurs auteurs (Aubuchon-Endsley et al., 2020; Doidge, 2012; Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Pierce, 2009; Pierce, 2003). En ce sens, il est certain que celui-ci constitue un modèle parfait de la survenue du concept. En effet, lorsque l'on observe une mère qui donne le sein à un enfant, il est possible d'observer que chacun des antécédents, attributs et conséquent du concept sont présents.

D'abord, en ce qui a trait aux antécédents, on peut confirmer qu'il y a plus d'une personne impliquée, c'est-à-dire la mère et son enfant. Puis, la condition de l'engagement actif de chaque personne est aussi rencontrée puisque la mère s'engage activement par plusieurs de ses actions (ex. : en se dénudant, en se positionnant, en approchant le sein de l'enfant). De son côté, l'enfant doit s'engager en tétant activement pour obtenir du lait.

Ensuite, cet exemple correspond en tout point à l'attribut de réciprocité incluant d'ailleurs la physicalité partagée, l'émotionnalité partagée, la communication partagée et l'intentionnalité partagée. Concrètement, l'occupation de l'enfant de se nourrir, qui inclut l'activité de boire, ne pourrait avoir lieu sans l'occupation de la mère de s'occuper d'un bébé, qui inclut l'activité d'allaiter l'enfant pour le nourrir. La physicalité partagée est présente puisque la mère et l'enfant sont en contact physique, mais aussi parce que la succion réalisée par l'enfant déclenche le réflexe d'éjection du lait chez la mère (Doré et Hénaff, 2024). Ainsi, l'action motrice de l'enfant entraîne une réponse physique de sa mère. Pour ce qui est de l'émotionnalité partagée, la mère et l'enfant peuvent partager différentes émotions comme le calme ou la joie. En lien avec la communication partagée, malgré que le bébé ne peut parler, il est reconnu que la mère apprend à comprendre les signaux de faim produits par l'enfant (Doré et Hénaff, 2024). Puis, en lien avec l'intentionnalité partagée, il y a un but commun pour la mère et l'enfant soit de répondre aux

besoins de base de l'enfant. En ce qui a trait au deuxième attribut, soit celui de l'espace partagé, celui-ci est de toute évidence répondu à travers l'exemple de l'allaitement maternel puisque la mère et l'enfant doivent absolument partager un même espace physique.

Pour ce qui est des conséquents, soit la création d'une signifiante et le développement d'une relation, ceux-ci sont tous deux présents dans la situation de l'allaitement maternel. En effet, pour les deux acteurs, l'allaitement peut revêtir une signifiante partagée, par exemple de réconfort. De plus, il peut avoir une signifiante individuelle pour la mère (p. ex. : un sens d'accomplissement dans le rôle de mère) et pour l'enfant (p. ex. : une signifiante de sécurité). En lien avec le développement d'une relation, l'allaitement constitue une cooccupation qui permet à l'enfant et la mère de créer un certain lien qui constituera une des premières formes de relation pour l'enfant. En addition, la relation développée à travers le processus d'allaitement teintera probablement la future relation entre la mère et l'enfant. L'Annexe C présente un schéma résumant l'exemple de l'allaitement maternel.

6.1.1.2 Jeux vidéos en ligne. Un autre cas modèle est l'exemple des jeux en ligne, en équipe. Plus précisément, cet exemple considère une situation où chaque joueur est chez lui, connecté à un même jeu en ligne. Différents joueurs font équipe ensemble pour gagner le jeu. Ils interagissent grâce à des casques d'écoute qui leur permettent de se parler et de s'entendre. Tout comme l'allaitement, cet exemple répond à chacun des antécédents, attributs et conséquents identifiés dans le cadre de cette analyse de concept.

Pour commencer, il est évident qu'il répond à l'antécédent qui stipule que plus d'une personne doit être impliquée puisque les joueurs font équipe et doivent donc minimalement être deux. Ensuite, en lien avec l'engagement actif de chacun des participants, celui-ci est essentiel

puisque chacun doit faire des manipulations pour permettre à l'équipe de gagner la partie. D'ailleurs, juste en se connectant à la plateforme de jeu, le participant démontre une forme d'engagement envers le jeu.

En ce qui a trait aux attributs de réciprocité et d'espace partagé, ceux-ci sont aussi comblés dans cet exemple. En effet, il y a une réciprocité entre les joueurs puisque les actions de chacun permettent à l'autre de poursuivre sa progression dans le jeu. D'ailleurs, autant l'émotionnalité partagée, la communication partagée que l'intentionnalité partagée sont présentes dans cette situation. Il y a présence d'émotionnalité partagée entre les joueurs puisque ceux-ci partagent certaines émotions comme la joie de gagner ou la frustration de perdre. Aussi, comme ils ont des casques qui leur permettent de se parler, il est clair qu'il y a une communication partagée. Il en est de même pour ce qui est de l'intentionnalité partagée puisque les joueurs ont tous comme intention commune de gagner la partie. En revanche, la physicalité partagée n'est pas présente. Cela n'empêche toutefois pas l'exemple d'être une cooccupation puisque, tel que mentionné dans la section résultat, la physicalité partagée, l'émotionnalité partagée, la communication partagée et l'intentionnalité partagée sont souvent présentes dans les cooccupations sans être essentielles. En ce qui a trait à l'espace partagé, celui-ci s'illustre par le partage d'un espace virtuel. Effectivement, l'univers virtuel du jeu constitue l'espace qui est partagé par les joueurs.

Enfin, les conséquents de création de signifiante et de développement d'une relation peuvent être observés dans la situation du jeu vidéo en ligne. La création de signifiante se manifeste, par exemple, lorsqu'un joueur aime jouer à un jeu précis parce qu'il y joue toujours avec la même personne et qu'il aime passer du temps avec cette personne, ou parce qu'il est

important pour lui de faire partie de cette communauté de joueurs. Le conséquent de développement d'une relation est aussi présent parce que les participants peuvent par exemple, créer de nouvelles amitiés, renforcer des amitiés déjà présentes ou perdre des amitiés antérieures.

En résumé, autant l'exemple de l'allaitement maternel que celui des jeux vidéo en ligne sont des exemples de cooccupations. Ces deux exemples démontrent bien la possibilité d'observer des cooccupations dans divers contextes. Cependant, dans tous les cas, pour être considérées comme des cooccupations, les situations doivent répondre aux attributs, aux antécédents et aux conséquents proposés dans cette analyse de concept.

6.1.2 Cas contraire

À titre de rappel, le cas contraire est un exemple qui présente une situation qui est contraire au concept à l'étude (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). Ainsi, dans la présente analyse de concept, un cas considéré comme contraire est celui des occupations solitaires. Comme mentionné précédemment, plusieurs auteurs mentionnent que, sur le continuum d'occupations sociales, les cooccupations sont à l'extrémité représentant les interactions maximales alors qu'à l'autre extrémité (représentant le niveau d'interaction minimal) se retrouvent les occupations solitaires (Pickens et Pizur-Barnekow, 2009; Pierce, 2009; Pierce, 2003; Pierce, 2003, cité dans Pizur-Barnekow et Pickens, 2011). Ce positionnement sur le continuum représente bien la dichotomie entre les cooccupations et les occupations solitaires. Les occupations solitaires sont définies par Pierce (2003) comme les occupations dans lesquelles s'engage une personne, sans interaction avec une autre personne. Toutefois, les occupations solitaires peuvent être réalisées dans un même espace qu'une autre personne. Toujours selon cette auteure, une occupation peut être qualifiée de solitaire, tant que la personne qui s'engage

dans l'occupation considère qu'elle est la seule personne impliquée dans celle-ci. Un exemple d'occupation solitaire pourrait être de lire un roman à la bibliothèque. Cette occupation est considérée comme solitaire puisqu'elle implique une seule personne malgré qu'elle se déroule dans un lieu public où il y a d'autres personnes aux alentours. Elle ne peut pas être considérée comme une cooccupation puisqu'elle ne répond pas aux antécédents du concept de cooccupation, c'est-à-dire qu'une seule personne démontre un engagement actif dans l'occupation. Ainsi, comme les antécédents sont les critères préalables à la survenue du concept, il est assuré que l'occupation de lire un roman à la bibliothèque ne constitue pas une cooccupation.

6.1.3 Cas relié

Les cas reliés sont des exemples de. Dans le cadre du concept de cooccupation, les occupations partagées sont un bon exemple. Effectivement, les occupations partagées sont définies par Zemke et Clark (1996) comme des occupations qui auraient la possibilité d'être réalisées de manière individuelle mais sont plutôt effectuées avec au moins une autre personne. Ainsi, l'engagement d'une autre personne permet une certaine réciprocité qui enrichie l'expérience de l'occupation pour les participants. Dans son article de 2003, Pierce propose deux exemples d'occupations partagées, l'une dans le contexte familial qui se rapproche des relations mère-enfant, et l'autre dans un contexte tout autre. D'abord, dans le contexte familial, Pierce (2003) nomme qu'un repas en famille peut être vu comme une occupation partagée. En effet, dans cette situation, les individus autour de la table se passent des plats, discutent et mangent. Il est fort possible que les personnes impliquées dans ce repas vivent ce moment comme un moment d'interaction avec les autres. Cependant, cette interaction représente uniquement le contexte dans lequel l'occupation est effectuée, c'est-à-dire que ce contexte d'interaction n'est pas essentiel pour qu'un individu prenne un repas. C'est ce qui fait qu'un repas en famille n'est

pas considéré comme une cooccupation. Ensuite, le second exemple proposé par Pierce (2003) est celui d'un groupe d'amis qui regarde une partie de sport à la télévision. Effectivement, il y a des échanges entre les participants à travers entre autres des commentaires ou des regards. Toutefois, il n'est pas essentiel d'écouter la partie avec des amis. Il aurait été tout aussi possible pour chacun d'écouter celle-ci seul chez soi ce qui distingue cette occupation partagée d'une cooccupation. Ainsi, à travers ces deux exemples, il est possible de voir que ce qui distingue les occupations partagées des cooccupations est la nécessité de la réciprocité avec l'autre personne. Une cooccupation ne peut avoir lieu sans la présence et l'engagement de l'autre personne permettant ainsi une réciprocité, au contraire de l'occupation partagée où l'occupation peut avoir lieu de manière solitaire mais est enrichie par la présence et l'engagement d'autres individus. De plus, les conséquents sont différents puisque l'occupation partagée permet uniquement d'enrichir l'expérience vécue alors que la cooccupation permet le développement d'une relation et la création de signifiante.

6.1.4 Cas limite

Les cas limites sont des exemples de situations qui pourraient ressembler à celles du concept à l'étude, toutefois un élément important dans la définition est manquant (Tremblay-Boudreault et al., 2020; Walker et Avant, 2019). En ce sens, ce sont des situations qui pourraient s'apparenter à des cooccupations, mais pour lesquelles un élément majeur de la définition est absent. Les occupations parallèles sont un cas limite du concept de cooccupation. Les occupations parallèles sont définies par Zemke et Clark (1996) comme des occupations dans lesquelles les participants partagent une proximité et sont engagés de manière individuelle dans des occupations semblables ou reliées. Il est à noter que cette définition réfère aussi à la catégorie de cooccupation *doing alongside* proposée par Doidge (2012). Dans le contexte mère-

enfant, une situation d'occupations parallèles peut être qu'un enfant réalise ses devoirs dans la cuisine pendant que sa mère prépare le repas. Chacun est engagé dans sa propre occupation, mais ils partagent un même espace et leurs occupations sont liées puisque l'enfant est occupé pendant que la mère a du temps pour préparer le repas. Sortant du cadre des relations entre une mère et son enfant, l'exemple d'un entraînement en gymnase permet d'exemplifier d'autres occupations parallèles. Dans cette situation, deux amies s'entraînent ensemble dans un gymnase. Chacune écoute sa musique dans ses propres écouteurs pendant la partie cardiovasculaire de l'entraînement. La première choisit le vélo statique comme modalité cardiovasculaire alors que l'autre choisit le tapis roulant. Il est possible de constater dans cet exemple que les deux amies s'engagent de manière individuelle dans leur entraînement. Chacune a sa propre occupation soit de faire du vélo ou de courir, mais leurs occupations sont liées par le fait qu'elles réalisent toutes deux des exercices visant à travailler leurs capacités cardiovasculaires. En bref, les occupations parallèles pourraient facilement être confondues avec des cooccupations toutefois, dans les occupations parallèles, les individus ne s'engagent pas ensemble dans une même occupation, ainsi il n'y a pas de réciprocité entre leurs occupations.

6.2 Définition proposée en regard de la littérature

6.2.1 La temporalité

Tel que présenté précédemment, deux attributs du concept de cooccupation ont été cernés par les chercheuses, soit 1) la réciprocité entre les occupations et 2) l'espace partagé. Un autre élément a été relevé dans plusieurs documents inclus dans cette analyse de concept, soit la notion de temporalité. Évidemment, tout ce que l'humain réalise au quotidien est lié au temps. En ce sens, il est clair que les cooccupations, au même titre que les occupations, ont une dimension temporelle. Néanmoins, Pickens et Pizur-Barnekow (2009) considèrent que la temporalité

associée aux cooccupations est une temporalité partagée. Selon ces auteurs, la temporalité partagée est un attribut des cooccupations en raison de la présence de physicalité partagée, d'émotionnalité partagée et d'intentionnalité partagée. Cependant, Pierce (2000) apporte la nuance que le lien temporel liant les cooccupations n'a pas besoin d'être simultané, c'est-à-dire que les cooccupations n'ont pas nécessairement lieu dans un même temps. En ce sens, elle donne l'exemple d'un enfant qui déplace ses jouets tout au long d'une journée et de la mère qui range les jouets à la fin de la journée. Elle maintient cette opinion dans son article de 2009, en réitérant les propos de son article de 2000. Van Nes et ses collaborateurs (2012) sont, quant à eux, en accord avec les propos de Pierce (2009). Cette opinion est aussi partagée par Doidge (2012), qui propose les catégories du *doing because of* et du *doing for* comme des cooccupations dans lesquelles la temporalité partagée n'est pas requise.

En somme, la notion de temporalité est discutée par plusieurs auteurs, toutefois il n'y a pas de consensus à savoir si une temporalité partagée est un attribut des cooccupations. En ce sens, nous proposons que la temporalité partagée n'est pas essentielle au concept de cooccupation, malgré qu'elle soit souvent présente. Par exemple, le fait d'échanger régulièrement des lettres avec une autre personne ne nécessite pas que les deux personnes rédigent les lettres au même moment. Toutefois, nous reconnaissons que les cooccupations, au même titre que les occupations, ont une dimension temporelle. C'est-à-dire que tout ce qu'une personne réalise au quotidien est lié au temps puisque le temps ne s'arrête jamais. Néanmoins, la temporalité n'est pas uniquement présente en regard de ce concept, puisqu'elle est indissociable de toutes les occupations réalisées par l'humain.

6.2.2 Le développement occupationnel

Outre la création d'une signifiante et le développement d'une relation, un troisième conséquent a été considéré par les chercheuses, mais n'a finalement pas été ajouté. Cet élément est le développement occupationnel. Le développement occupationnel est défini comme « un processus systématique de changement dans les comportements en matière d'occupation à travers le temps, consécutif à la croissance et à la maturation de l'individu en interaction avec l'environnement » (Davis et Polatajko, 2006, p. 138). Dans le cadre de la présente analyse de concept, le développement de l'enfant abordé dans plusieurs articles (Aubuchon-Endsley et al., 2020; Doidge, 2012; Pickens et Pizur-Barnekow, 2009) a été regroupé dans la catégorie du développement occupationnel aussi abordé par Doidge (2012). En effet, Doidge (2012) rapporte que, dans le contexte mère-enfant, les cooccupations permettent le développement occupationnel puisque les personnes impliquées acquièrent des habiletés, de l'expérience et de l'assurance. Cela fait écho au fait que les cooccupations permettent aux enfants de se développer (Olson, 2003, cité dans Pickens et Pizur-Barnekow, 2009) autant au plan relationnel, moteur, émotionnel et qu'au plan de la communication (Aubuchon-Endsley et al., 2020; Price et Stephenson, 2009, cité dans Doidge, 2012). Le concept de cooccupation étant majoritairement étudié dans le contexte des relations entre les mères et leurs enfants, les auteurs s'intéressent particulièrement au développement occupationnel de ces deux acteurs, plus spécifiquement à celui de l'enfant, qui est dans une période de développement rapide.

Cette discussion du développement occupationnel dans le cadre des cooccupations mère-enfant fait fi du fait que le développement occupationnel ne se limite pas aux enfants, ni à l'engagement dans des cooccupations. En effet, toute forme d'engagement occupationnel a le potentiel de mener au développement occupationnel d'une personne, peu importe l'âge de celle-

ci, puisqu'il est toujours possible d'évoluer, d'apprendre et d'acquérir des compétences nouvelles. En revanche, ce ne sont pas toutes les occupations ou cooccupations qui mènent au développement occupationnel. Ainsi, le concept de développement occupationnel n'a pas été ajouté comme conséquent du concept de cooccupation puisqu'il ne découle pas toujours de la cooccupation et peut découler d'occupations qui ne sont pas considérées comme des cooccupations.

6.2.3 Catégories de cooccupations proposées par Doidge (2012)

Tel que présenté dans le cadre conceptuel de cette analyse de concept, Doidge (2012) divise les cooccupations répertoriées dans le contexte mère-enfant en quatre catégories de cooccupations. Sa catégorisation est, entre autres, effectuée en fonction de la présence ou non de l'enfant dans la cooccupation. Toutefois, parmi les catégories proposées par Doidge (2012), uniquement le *doing with* correspond à la définition de la cooccupation proposée dans cette analyse de concept. En effet, le *doing with* est la catégorie qui est la plus facile à identifier comme cooccupation. Pour être classée dans cette catégorie, la cooccupation doit impliquer l'engagement actif d'un minimum de deux personnes dans un même temps et un même espace. Il y a présence d'une réciprocité puisque le *doing with* inclut le *doing to* et le *being done to* (Doidge, 2012). En revanche les autres catégories proposées par Doidge (2012) ne s'inscrivent pas dans la définition du concept de cooccupation proposée dans cette analyse de concept. Ainsi, nous soutenons que le *doing alongside*, le *doing because of* et le *doing for* ne sont pas des cooccupations. Le *doing alongside* n'est pas considéré comme une cooccupation puisqu'il réfère aux occupations parallèles, lesquelles sont un cas limite en raison de l'absence de réciprocité entre les individus. Le *doing because of* et le *doing for* n'appartiennent pas aux cooccupations

car ils sont réalisés par une seule personne, contrairement aux cooccupations qui requièrent l'engagement actif d'un minimum de deux personnes.

6.3 Forces et limites de l'étude

D'un point de vue méthodologique, cette analyse de concept présente plusieurs forces qui permettent d'augmenter sa valeur scientifique. D'abord, le processus de recherche et de sélection des articles a été effectué de manière rigoureuse. En effet, toutes les étapes ont été documentées et la méthode est reproductible. Par ailleurs, l'analyse du tiers des articles a été effectuée par une deuxième chercheuse pour favoriser la triangulation entre les analyses de manière à augmenter la crédibilité de l'étude. De plus, les deux chercheuses ont discuté jusqu'à obtenir un consensus quant aux éléments à inclure en tant qu'antécédents, attributs et conséquents. Les résultats finaux ont ensuite été exposés à la superviseuse de cet essai qui a elle-même questionné les chercheuses quant à leurs résultats pour valider la logique derrière chacun des éléments. De nouvelles discussions ont donc eu lieu pour pousser certaines réflexions plus loin et favoriser la rigueur de l'étude. Ce processus de triangulation entre les analystes et la recherche de positions alternatives permet de renforcer la crédibilité de l'étude (Fortin et Gagnon, 2022). Dans un autre ordre d'idées, une certaine saturation des données a été relevée lors du codage et de l'analyse des textes inclus dans l'étude. Effectivement, certains propos étaient récurrents dans les différents textes (Demers, 2020; Fortin et Gagnon, 2022) ce qui démontre la présence d'une certaine saturation empirique. De plus, à plusieurs reprises les auteurs reprenaient les propos issus d'autres documents inclus dans l'étude. Ainsi, l'atteinte d'une certaine saturation empirique permet d'augmenter la qualité de cette analyse de concept (Demers, 2020).

Au contraire, cette analyse de concept présente certaines limites. Pour commencer, en raison du contexte d'un essai de maîtrise, les documents inclus dans cette étude ont dû être restreints aux documents contenant une occurrence du concept dans le titre. Cela a permis de restreindre le nombre de textes à inclure dans cette analyse de concept cependant cela a assurément entraîné l'exclusion de documents contenant des éléments de définition du concept de cooccupation. Ensuite, plusieurs concepts inclus dans la définition du concept de cooccupation manquent de clarté, c'est-à-dire qu'ils mériteraient eux-mêmes de faire l'objet d'une analyse de concept. Cela peut donc avoir mené à des imprécisions au niveau de certains choix de vocabulaire. De plus, les documents inclus se basent souvent sur des opinions et il arrive plusieurs fois que les auteurs n'approfondissent pas leur idée ce qui limite l'analyse possible. Par ailleurs, l'utilisation d'une autre méthode d'analyse de concept aurait pu mener à des résultats différents. Aussi, la définition proposée dans le cadre de ce travail est sujette à être modifiée en fonction de l'évolution des concepts dans le temps.

6.4 Implications pour la pratique

Concrètement, cette analyse de concept est pertinente pour la pratique en ergothérapie et les sciences de l'occupation, puisqu'elle permet de clarifier le concept de cooccupation pour en favoriser une utilisation juste. Effectivement, le concept étant défini de manière précise, la communauté ergothérapique sera davantage en mesure d'utiliser le terme de manière adéquate.

De plus, étant donné les clarifications proposées dans cette analyse de concept, il est attendu que les ergothérapeutes soient en mesure d'identifier les cooccupations pour poser des actions adaptées au contexte unique de celles-ci. Effectivement, étant donné que les cooccupations impliquent minimalement deux personnes et sont caractérisées par une forte

réciprocité entre les occupations de ces deux personnes, les ergothérapeutes devront revoir leur façon d'intervenir. Actuellement, dans le réseau public de soins de santé québécois, plusieurs ergothérapeutes travaillent en individuel avec les clients qui leur sont assignés. Ainsi, ils interviennent auprès d'une personne précise. Peu importe la clientèle et le milieu de pratique, il est possible que le client présente des difficultés en lien avec une cooccupation. En ce sens, si la personne présente des problématiques dans le cadre d'une cooccupation, l'ergothérapeute se concentrera uniquement sur son client. Toutefois, comme présenté précédemment, les cooccupations sont caractérisées par la réciprocité provoquée par l'engagement de plus d'une personne. En ce sens, pour répondre aux besoins uniques d'une personne engagée dans une cooccupation, l'ergothérapeute devra se centrer sur l'ensemble de la cooccupation avec toutes les personnes qui sont impliquées. En revanche cela va à l'encontre du modèle actuel qui met l'accent sur une seule personne en tant que client. Ainsi, lorsqu'une cooccupation est le sujet d'un suivi en ergothérapie, il serait bénéfique pour le client que l'ergothérapeute ait le pouvoir de considérer l'occupation en elle-même comme client, ce qui lui permettrait d'intervenir auprès de tous les acteurs impliqués dans la cooccupation pour favoriser la réalisation de cette cooccupation pour tous.

7. Conclusion

En conclusion, cette analyse de concept a permis de clarifier la définition du concept de cooccupation dans l'optique de favoriser l'utilisation et la compréhension du terme par la communauté ergothérapique. L'analyse de neuf documents traitants de la cooccupation a permis de déterminer qu'une cooccupation est une situation dans laquelle l'engagement actif de plus d'une personne est requis. Les individus impliqués s'engagent dans des occupations qui possèdent un caractère de réciprocité entre elles et sont réalisées dans un espace partagé. Ces

cooccupations vont alors entraîner une création de signifiante partagée et individuelle chez les participants de même que le développement d'une relation entre ceux-ci. Même si ce travail de recherche constitue un bel avancement quant à la définition du concept de cooccupation, d'autres études seront nécessaires dans l'optique de valider la définition proposée dans le cadre de cette analyse de concept. Cette validation devrait d'ailleurs recenser des cooccupations de divers contextes extérieurs à celui de la relation entre les mères et leurs enfants. De plus, il sera pertinent de déterminer des référents empiriques de même que de développer des outils d'évaluation et d'intervention pour faciliter la prise en compte des cooccupations dans la pratique clinique des ergothérapeutes.

Références

- Aubuchon-Endsley, N. L., Gee, B. M., Devine, N., Ramsdell-Hudock, H. L., Swann-Thomsen, H. et Brumley, M. R. (2020). A cohort study of relations among caregiver–infant co-occupation and reciprocity. *Occupational Therapy Journal of Research*, 40(4), 261-269. <https://doi.org/10.1177/1539449220905791>
- Bauerschmidt, B. et Nelson, D. L. (2011). The Terms Occupation and Activity Over the History of Official Occupational Therapy Publications. *American Journal of Occupational Therapy*, 65(3), 338-345. <https://doi.org/10.5014/ajot.2011.000869>
- Davis, J. A. et Polatajko, H. J. (2006). The occupational development of children. Dans S. Rodger et J. Ziviani (dir.), *Occupational therapy with children: Understanding children's occupations and enabling participation* (p. 136-157). Blackwell Science.
- Demers, V. (2020). Démystifier les méthodes qualitatives: Les standards rédactionnels de l'APA pour la rédaction d'articles empiriques qualitatifs. *Psycause : revue scientifique étudiante de l' école de psychologie de l'Université Laval*, 10(1), 49-60. <https://revues.ulaval.ca/ojs/index.php/psycause/article/download/30459/56>
- Désormeaux-Moreau, M. et Drolet, M.-J. (2019). Valeurs liées à la profession d'ergothérapeute: les répertoire pour les définir. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 86(1), 8-18. <https://doi.org/10.1177/0008417418822486>
- Doidge, K. (2012). *Co-occupation categories tested in the mothering context* [Thèse de maîtrise, Otago Polytechnic]. <https://online.op.ac.nz/assets/OPRES/4ce6245874/Doidge-Co-occupation-categories-tested-2012.pdf>
- Doré, C. (2017). L'estime de soi: analyse de concept. *Recherches en soins infirmiers*, 129(2), 18-26. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/rsi.129.0018>

Doré, N. et Hénaff, D. L. (2024). *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*.

Institut national de santé publique du Québec.

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/mieux-vivre/pdf/mieuxvivre2024_guide_complet.pdf

Druide informatique inc. (s.d.-a). Espace. Dans *Antidote* (version 10) [Logiciel].

Druide informatique inc. (s.d.-b). Taxon. Dans *Antidote* (version 10) [Logiciel].

Egan, M. et Restall, G. (2022). *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle : 10e lignes directrices canadiennes en ergothérapie*. Association canadienne des ergothérapeutes.

Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (4^e éd.). Chenelière éducation.

Haddaway, N. R., Collins, A. M., Coughlin, D. et Kirk, S. (2015). The Role of Google Scholar in Evidence Reviews and Its Applicability to Grey Literature Searching. *PLOS ONE*, 10(9).
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0138237>

Intissar, S. et Rabeb, C. (2015). Étapes à suivre dans une analyse qualitative de données selon trois méthodes d'analyse: la théorisation ancrée de Strauss et Corbin, la méthode d'analyse qualitative de Miles et Huberman et l'analyse thématique de Paillé et Mucchielli, une revue de la littérature. *Revue francophone internationale de recherche infirmière*, 1(3), 161-168. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.refiri.2015.07.002>

Itératif, itérative. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/it%C3%A9ratif/44575>

- Lecours, A., Baril, N. et Drolet, M.-J. (2021). What is Professionalism in Occupational Therapy? A Concept Analysis. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 88(2), 117-130.
<https://doi.org/10.1177/0008417421994377>
- Loosli, C. (2016). Analyse du concept «approche par compétences». *Recherches en soins infirmiers*, 124(1), 39-52. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/rsi.124.0039>
- Martini, R., Egan, M. et Cantin, N. (2022). Promotion de la participation occupationnelle auprès des personnes et des familles. Dans M. Egan et G. Restall (dir.), *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle* (p. 169-186). CAOT Publications ACE.
- Molke, D. K., Laliberte-Rudman, D. et Polatajko, H. J. (2004). The Promise of Occupational Science: A Developmental Assessment of an Emerging Academic Discipline. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 71(5), 269-280.
<https://doi.org/10.1177/000841740407100505>
- Navigation in Virtual Space: Psychological and Neural Aspects. (2001). Dans N. J. Smelser et P. B. Baltes (dir.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences* (1^e éd.). Elsevier.
- Ocasio Hansson, S., Björklund Carlstedt, A. et Morville, A.-L. (2022). Occupational identity in occupational therapy: A concept analysis. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 29(3), 198-209. <https://doi.org/10.1080/11038128.2021.1948608>
- Office québécois de la langue française. (2002). Taxinomie. Dans *Grand dictionnaire terminologique*. Gouvernement du Québec.
<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8358328/taxinomie>

Pickens, N. D. et Pizur-Barnekow, K. (2009). Co-occupation: Extending the dialogue. *Journal of Occupational Science*, 16(3), 151-156.

<https://doi.org/https://doi.org/10.1080/14427591.2009.9686656>

Pierce, D. (2000). Maternal management of the home as a developmental play space for infants and toddlers. *American Journal of Occupational Therapy*, 54(3), 290-299.

<https://doi.org/10.5014/ajot.54.3.290>

Pierce, D. (2009). Co-occupation: The challenges of defining concepts original to occupational science. *Journal of Occupational Science*, 16(3), 203-207.

<https://doi.org/10.1080/14427591.2009.9686663>

Pierce, D. E. (2003). *Occupation by design : building therapeutic power*. F.A. Davis Company.

Pizur-Barnekow, K. et Pickens, N. D. (2011). Introduction to occupation and co-occupation.

Dans C. Brown, V. C. Stoffel et J. P. Muñoz (dir.), *Occupational therapy in mental health: A vision for participation*. (2^e éd., p. 759-772). F.A. Davis Company.

Polatajko, H. (2001). L'évolution de notre perspective sur l'occupation: un périple passant de la thérapie récréative à l'utilisation thérapeutique de l'activité, jusqu'à la promotion de l'occupation. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 68(4), 203-207.

<https://doi.org/https://doi.org/10.1177/000841740106800402>

Polatajko, H. J., Davis, J., Stewart, D., Cantin, N., Amoroso, B., Purdie, L. et Zimmerman, D.

(2013). Préciser le domaine primordial d'intérêt: l'occupation comme centralité. Dans E. Townsend, H. J. Polatajko et N. Cantin (dir.), *Habiliter l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (2^e éd., p. 15-44). CAOT Publications ACE.

Polatajko, H. J., Davis, J. A., Hobson, S. J., Landry, J. E., Mandich, A., Street, S. L., Whippey, E. et Yee, S. (2004). Assumer la responsabilité qui vient avec le privilège: Introduction d'un code taxonomique pour comprendre l'occupation. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 71(5), 265-269.

<https://doi.org/https://doi.org/10.1177/000841740407100504>

Polatajko, H. J., Molke, D., Baptiste, S., Doble, S., Caron Santha, J., Kirsh, B., Beagan, B., Kumas-Tan, Z., Iwama, M., Laliberte Rudman, D., Tibeault, R. et Stadnyk, R. (2013). La science de l'occupation - Impératifs pour l'ergothérapie. Dans E. Townsend, H. J. Polatajko et N. Cantin (dir.), *Habiliter l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien- tre et de la justice par l'occupation* (2^e éd., p. 75-98). CAOT Publications ACE.

Réciprocité. (s.d.). Dans *Le Robert dico en ligne*.

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/reciprocite>

Réciproque. (s.d.). Dans *Le Robert dico en ligne*.

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/reciproque>

Townsend, E. A., Polatajko, H. J. et Craik, J. (2008). Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels (MCREO). Dans E. Townsend et H. J. Polatajko (dir.), *Habiliter l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien- tre et de la justice par l'occupation* (p. 27). CAOT Publications ACE.

Tremblay-Boudreault, V., Durand, M.-J. et Corbière, M. (2020). L'analyse de concept : description et illustration de la charge de travail mentale. Dans M. Corbière et N. Larivière (dir.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes* (2^e éd., p. 249-270). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1c29qz7.15>

USC Chan Division of Occupational Science and Occupational Therapy. (s.d.). *Doris Pierce PhD '96*. USC University of Southern California.

<https://chan.usc.edu/education/phd/profiles/doris-pierce-phd-96>

Van Nes, F., Jonsson, H., Hirschler, S., Abma, T. et Deeg, D. (2012). Meanings created in co-occupation: Construction of a late-life couple's photo story. *Journal of Occupational Science*, 19(4), 341-357. <https://doi.org/10.1080/14427591.2012.679604>

Walker, L. O. et Avant, K. C. (2019). *Strategies for theory construction in nursing* (6^e éd.). Pearson.

Wilcock, A. A. (1998). Reflections on doing, being and becoming. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 65(5), 248-256.

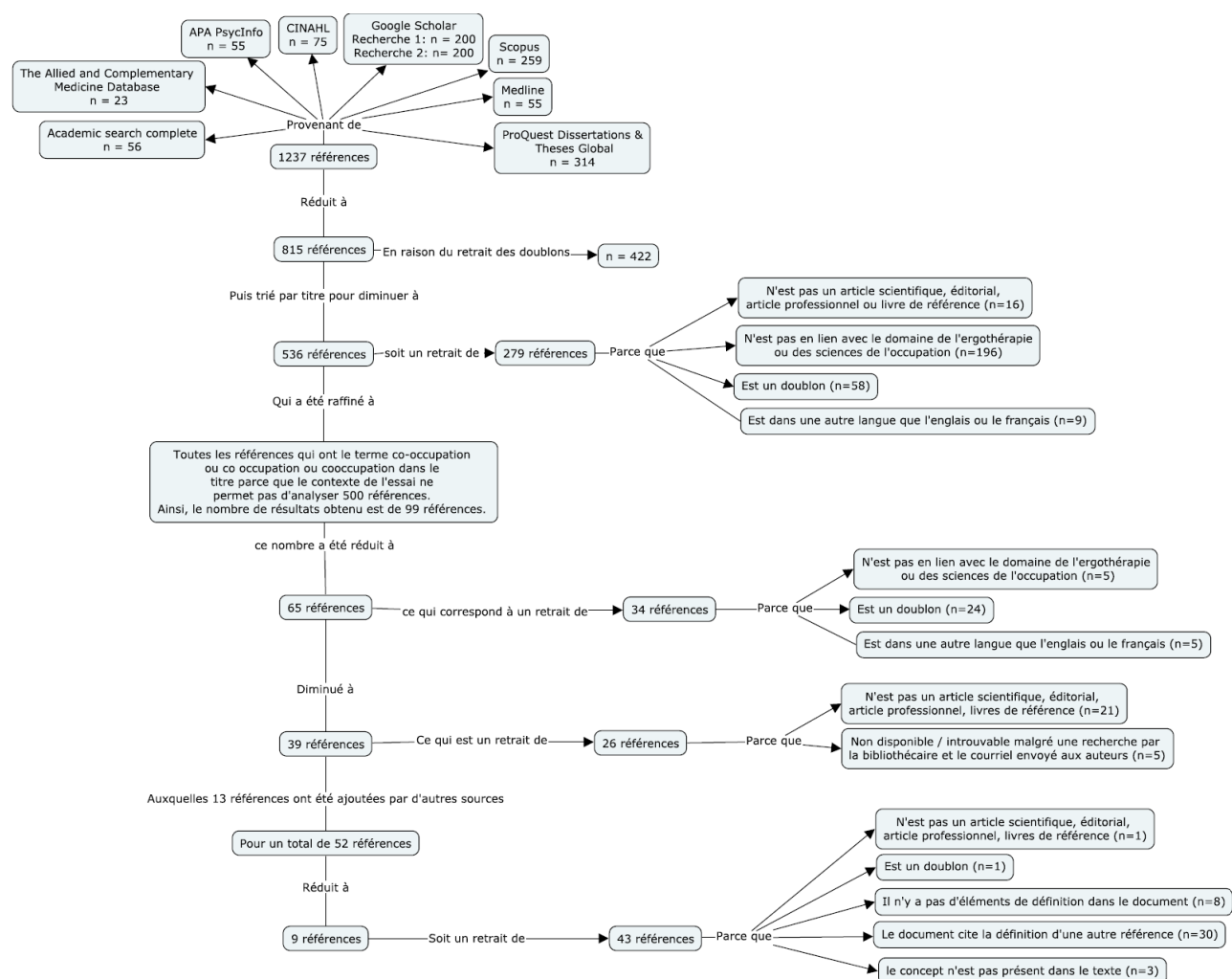
https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/000841749806500501?casa_token=k9eef_QeTEIAAAAA:WXZ5nhtGaCUnVDghoYzquTYMreDj4UhdKhGvFoff_-PFqxTyET8p7qeo8EnQAfWtYpsfq1iQRAJ6

Zemke, R. et Clark, F. (1996). *Occupational science : the evolving discipline*. F.A. Davis Company.

Annexe A

Figure 3

Diagramme de flux



Annexe B

Tableau 4

Grille d'extraction des données

Grille d'extraction des données pour analyse de concept ¹		
Référence de l'article		
But de l'article		
Usages		
Attributs		
Antécédents		
Conséquents		
Référénts empirique	Indicateurs	
	Critères	
Concepts apparentés et leurs définitions		
Exemples de cas		
Commentaires des auteurs		
Commentaires personnels		

¹ Adaptation de la grille proposée par Tremblay-Boudreault et ses collaborateurs. (2020, p.259) dans le contexte d'une analyse de concept selon la méthode de Walker et Avant (2019)

Annexe C

Figure 4

Résumé de l'exemple de l'allaitement maternel

